

1. Deux trajectoires de reprise sur fond de grande incertitude

La reprise économique devrait se poursuivre en Afrique subsaharienne et le taux de croissance passer, d'après les projections, de 3 % en 2018 à 3,5 % en 2019, avec toutefois des performances économiques toujours divergentes (graphique 1.1).

- Vingt-et-un pays, essentiellement ceux dotés d'une économie plus diversifiée, devraient enregistrer une croissance d'au moins 5 % et rester sur la trajectoire de convergence remarquable de la croissance par habitant sur laquelle ils se trouvent depuis le début des années 2000.
- Mais la croissance devrait rester anémique à court terme dans les 24 autres pays qui sont davantage tributaires des ressources naturelles, parmi lesquels figurent l'Afrique du Sud et le Nigéria, les deux plus grands pays de la région. Ce groupe de pays abritant les deux tiers environ de la population régionale, il s'ensuit que la majorité des habitants de l'Afrique subsaharienne verra son niveau de vie s'améliorer beaucoup plus lentement.

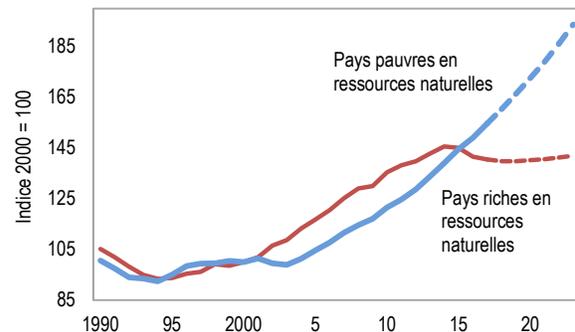
Dans le contexte d'un environnement économique et géopolitique complexe et moins favorable, les implications en termes de politique économique sont de deux ordres :

- Les pays à croissance rapide doivent faire passer les rênes de la croissance du secteur public au secteur privé. La forte croissance observée dans beaucoup de ces pays a été en partie stimulée par une hausse des niveaux d'investissement public qui a provoqué un alourdissement continu de la dette publique, malgré la vigueur de la croissance. C'est le signe que la politique budgétaire a été procyclique et il faudrait maintenant veiller à limiter la progression de l'endettement public et trouver d'autres façons de dégager un espace budgétaire pour dépenser plus en faveur du développement, y compris en mobilisant davantage de recettes, en améliorant la gestion des finances publiques et en augmentant l'efficacité de l'investissement public.

- Dans les pays plus riches en ressources naturelles mais à moins forte croissance, il est urgent de procéder aux ajustements budgétaires et extérieurs requis face à la baisse des prix des produits de base, d'introduire les réformes nécessaires pour favoriser la diversification économique et remédier rapidement aux incertitudes entourant l'action publique qui freinent la croissance (surtout en Afrique du Sud et au Nigéria). Les faiblesses des bilans publics et privés pèsent sur le crédit au secteur privé et sur la croissance.

Les politiques macroéconomiques actuellement prévues sont assez bien calibrées dans la plupart des pays de la région. Ceux-ci ont une politique monétaire neutre ou restrictive et ils ont annoncé des programmes d'assainissement budgétaire qui, s'ils sont appliqués, permettront de maîtriser la trajectoire de la dette. Ces politiques macroéconomiques devront peut-être être recalibrées pour soutenir la croissance si les risques externes baissiers se concrétisent. Les pays devront toutefois veiller à ce que toute réorientation de l'action gouvernementale soit compatible avec des objectifs macroéconomiques à moyen terme crédibles, les financements disponibles et la viabilité de la dette. Les pays à croissance rapide, rendus très vulnérables par leur endettement, devraient en priorité reconstituer leurs réserves. En revanche, devant des chocs jugés passagers, les pays à croissance lente

Graphique 1.1. Afrique subsaharienne : PIB réel par habitant, 1990–2023



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

Ce chapitre a été rédigé par une équipe dirigée par Papa N'Diaye, coordonnée par Nkunde Mwase et composée de Seung Mo Choi, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, Andresa Lagerborg, Miguel Pereira Mendes et Torsten Wezel.

pourraient chercher à obtenir des financements supplémentaires leur permettant un ajustement macroéconomique plus progressif. Et s'ils n'obtenaient pas ces financements, ils devraient opter pour les ajustements macroéconomiques qui risquent le moins de compromettre les perspectives de croissance à court et à moyen terme.

Ce type d'actions, conjuguées à des mesures permettant d'améliorer la croissance de la productivité et d'assurer un partage plus équitable des bienfaits d'une plus grande prospérité, permettraient aux pays d'Afrique subsaharienne de renforcer leur résilience et de créer les conditions d'une croissance forte, durable et inclusive.

Le reste du présent chapitre examine de plus près 1) les défis que le contexte mondial pose à la région, 2) les causes et les effets de la hausse de l'endettement public et 3) certaines des réformes nécessaires pour favoriser une plus forte croissance de la productivité.

Le chapitre 2 est consacré à une analyse exhaustive des défis posés par les conflits qui coûtent cher à plusieurs pays de la région sur les plans humain et économique, en considérant notamment 1) l'évolution dans le temps du nombre et du degré d'intensité des conflits en Afrique subsaharienne, 2) l'impact (direct et indirect, par le biais des effets de contagion) des conflits sur la croissance économique, 3) les principales voies par lesquelles les conflits affectent la production et 4) les implications budgétaires.

Le chapitre 3 évalue les perspectives qu'ouvre, pour la région, l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique (ZLECAF) qui a été ratifié par les pays. Cet accord devrait permettre de développer les échanges et favoriser une plus étroite intégration économique entre les pays de la région. L'analyse se concentre sur trois grandes questions. 1) Comment les échanges intrarégionaux et internationaux de l'Afrique ont-ils évolué dans le temps et quels enseignements peut-on tirer des communautés économiques sous-régionales du continent pour les possibilités d'une intégration plus poussée ? 2) Quel est l'impact potentiel de la ZLECAF sur les échanges intrarégionaux et quelles mesures sont nécessaires pour favoriser une plus grande intégration des échanges régionaux ? Et 3) quelle sera l'incidence de la ZLECAF sur la prospérité, la répartition des revenus et les recettes budgétaires des pays africains ?

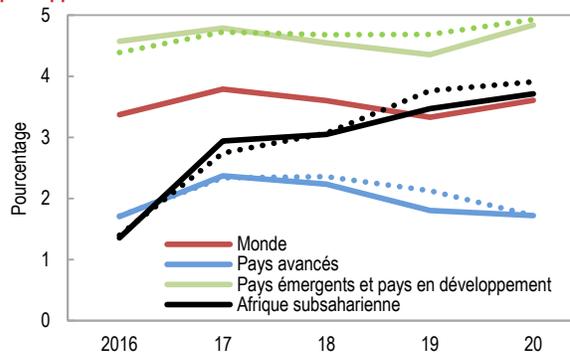
ÉVOLUTION ET PERSPECTIVES MACROÉCONOMIQUES

Un environnement extérieur complexe

L'expansion économique mondiale a fléchi sur fond de montée des tensions commerciales, d'instabilité des conditions financières et de baisse des cours des produits de base (graphique 1.2). La croissance mondiale est estimée à 3,6 % en 2018, soit 0,1 point de moins que le chiffre projeté dans l'édition d'octobre 2018 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM), et elle devrait tomber à 3,3 % en 2019 avant de remonter à 3,6 % en 2020. L'évolution attendue de l'économie mondiale reflète un affaiblissement persistant de l'activité dans les pays avancés, surtout dans la zone euro, et un ralentissement économique, momentané toutefois, dans les pays émergents. La croissance mondiale devrait rester, à moyen terme, en deçà du niveau moyen qu'elle a atteint avant la crise financière mondiale dans le contexte d'une faible progression de la productivité et d'un recul de la population active dans les pays avancés.

Dans le même temps, les pays continuent de faire face à de fortes variations des cours des produits de base (graphique 1.3). La volatilité de ces cours a augmenté avec une chute brutale de ceux du pétrole au dernier trimestre 2018. Les cours des autres produits de base ont aussi fléchi sous l'effet en partie de l'affaiblissement de la demande chinoise. Cela marque un arrêt du redressement soutenu des cours des matières premières observé depuis 2016 et les marchés s'attendent à ce que la plupart des cours continuent de

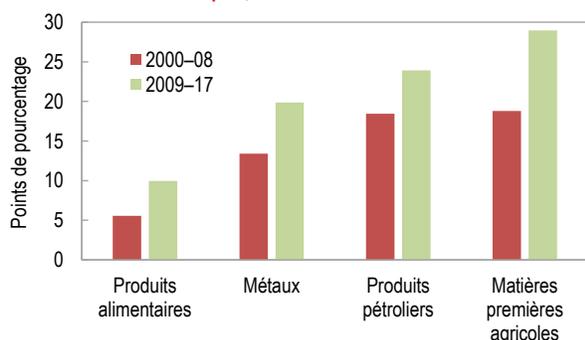
Graphique 1.2. Projections actuelles de la croissance mondiale par rapport à octobre 2018



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Les lignes continues représentent les projections actuelles et celles en pointillé, les projections d'octobre 2018 issues de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI.

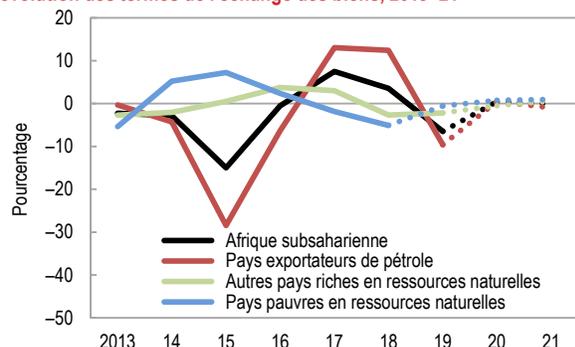
fléchir en 2019 et 2020. Les termes de l'échange devraient donc se détériorer pour les pays de la région qui exportent du pétrole et s'améliorer légèrement pour ceux qui en importent (graphique 1.4).

Graphique 1.3. Indices des prix réels des produits de base : volatilité des indices de prix, 2000-08 et 2009-17



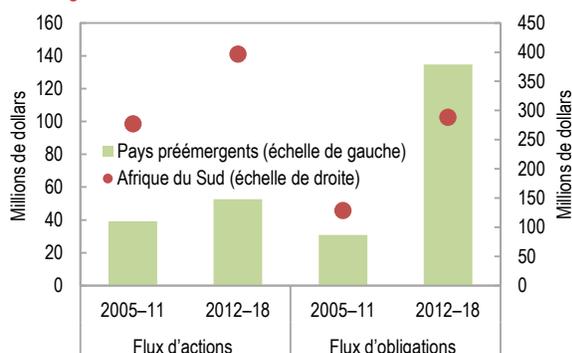
Source : FMI, système des cours des produits de base.
 Note : écart-type de la variation semestrielle des indices. Tous les indices sont déflatés à l'aide de l'indice américain des prix à la consommation.

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : évolution des termes de l'échange des biens, 2013-21



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.5. Pays préémergents et pays émergents d'Afrique subsaharienne : volatilité des flux d'actions et d'obligations, 2005-11 et 2012-18



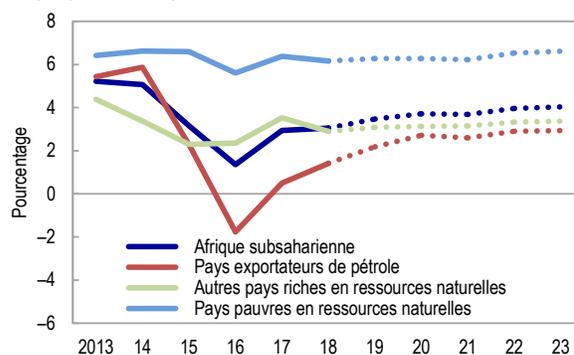
Source : Haver Analytics.
 Note : écart-type des flux mensuels.

Les marchés mondiaux des actifs sont aussi devenus plus volatiles tandis qu'on observait un durcissement des conditions financières au niveau mondial au second semestre 2018 (graphique 1.5). L'appétit des investisseurs étrangers pour les titres de la région ne s'est toutefois pas démenti, les émissions d'obligations souveraines internationales par les pays préémergents d'Afrique subsaharienne ayant atteint 17,2 milliards de dollars en 2018 et dépassé ainsi les totaux annuels enregistrés dans le passé. Le Nigéria et l'Angola ont contribué à plus de la moitié des émissions réalisées, avec des émissions d'euro-obligations d'une valeur d'environ 5,4 et 3,5 milliards de dollars respectivement, le reste des émissions effectuées se répartissant à peu près également entre quatre autres pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Kenya, Sénégal). Alors que les émissions ont été sursouscrites, les frais d'émission ont toutefois augmenté pour les emprunts à 30 ans (d'environ 162,5 points de base pour le Nigéria sur l'année écoulée, par exemple). Le durcissement des conditions de financement reflète une normalisation des politiques monétaires dans les pays avancés et une montée de l'aversion pour le risque, avec des variations reposant sur les fondamentaux sous-jacents des pays.

La reprise économique devrait se poursuivre, mais plus lentement que prévu en octobre 2018

Avec un environnement extérieur moins porteur, la croissance moyenne en Afrique subsaharienne (pondérée par le PIB en parité de pouvoir d'achat) devrait passer de 3,0 % en 2018 à 3,5 % en 2019 et 3,7 % en 2020 (graphique 1.6), soit environ ¼ de point de moins que prévu dans l'édition d'octobre 2018 des PEM. Ces chiffres globaux occultent toutefois des disparités considérables entre les pays, avec des

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel, 2013-23



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

différences marquées entre les pays riches et les pays pauvres en ressources naturelles.

S'agissant tout d'abord des pays riches en ressources naturelles, les résultats globaux restent médiocres dans les grands pays de la région, notamment l'Afrique du Sud et le Nigéria.

- La croissance nigériane, qui a été de 1,9 %, en 2018, devrait atteindre 2,1 % en 2019 sous l'impulsion du redressement de la production pétrolière et d'une reprise de l'activité dans le reste de l'économie, après l'élection présidentielle. Les perspectives à court terme restent cependant moroses en raison de la baisse des cours du pétrole, qui a d'importants effets secondaires, y compris en dehors du secteur pétrolier. À moyen terme, et à politiques inchangées, la croissance devrait se stabiliser autour de 2¾ % d'après les projections, ce qui implique une quasi-stagnation du revenu par habitant. Il est probable que ces perspectives médiocres de croissance affecteront les performances régionales, directement, et indirectement par le biais de leurs effets sur les partenaires commerciaux du pays, des envois de fonds des travailleurs expatriés et des liens financiers (voir FMI, 2018a).
- L'économie sud-africaine devrait croître de 0,8 % en 2018 et 1,2 % en 2019. Son redressement repose sur une amélioration progressive de la confiance des milieux d'affaires et des consommateurs sous l'effet du recul des incertitudes entourant la politique économique. À politiques inchangées, la croissance devrait se stabiliser autour de 1,8 % à moyen terme, soit à peine plus que le taux de croissance démographique. De ce fait, les retombées positives sur les autres pays, par l'intermédiaire de la demande d'importations et du secteur financier, risquent d'être limitées (voir FMI, 2018a).

Les pays pauvres en ressources naturelles devraient continuer d'enregistrer une forte croissance d'environ 6,3 % en moyenne en 2019 et 2020. L'Éthiopie, troisième économie de la région par sa taille, devrait voir sa croissance s'accélérer et atteindre 7,7 %, les incertitudes liées aux vents politiques contraires et aux chocs extérieurs diminuant. Les autorités nationales ont en outre fait connaître leur intention de poursuivre les réformes visant à confier les rôles de la croissance au

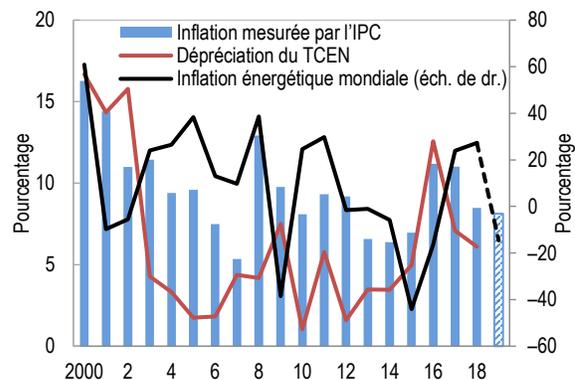
secteur privé, qui, si elles sont correctement mises en œuvre, pourraient avoir un effet positif sur la croissance à moyen terme. Les principaux moteurs de la croissance resteront l'investissement public rapide (Sénégal) et la consommation privée (Côte d'Ivoire, Kenya), surtout à l'ouest et à l'est de la région. La croissance devrait se redresser dans d'autres pays riches en ressources naturelles, mais à un rythme plus modéré d'environ 3,1 % en moyenne.

À politiques inchangées, la croissance à moyen terme devrait se stabiliser autour de 3¾ %, ou 1¼ % par habitant dans l'ensemble de la région. Ces chiffres sont bien inférieurs à ce qu'il faudrait pour hisser le niveau de vie des habitants de la région à celui dont jouit en moyenne le reste du monde et pour permettre de créer chaque année les 20 millions d'emplois nécessaires pour absorber les nouveaux arrivants sur les marchés du travail.

Les pressions inflationnistes s'atténuent sous l'effet de la baisse des cours du pétrole

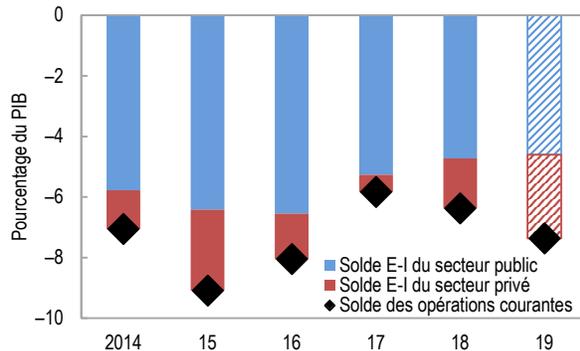
D'après les projections, le taux d'inflation moyen en Afrique subsaharienne devrait tomber de 8,5 % en 2018 à 8,1 % en 2019 à la suite du net fléchissement des cours mondiaux des produits énergétiques. La répercussion de la baisse des prix de l'énergie devrait largement compenser les effets persistants de la dépréciation antérieure des taux de change (graphique 1.7). Les pressions de la demande ont joué un rôle limité dans la dynamique inflationniste et les pressions inflationnistes ne sont guère persistantes, un quart seulement de l'inflation annuelle se manifestant l'année suivante, en moyenne, dans l'ensemble des pays.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : inflation mesurée par l'IPC



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : IPC = indice des prix à la consommation ; TCEN = taux de change effectif nominal.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : solde épargne–investissement, 2014–19



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : E-I = épargne–investissement.

Les réserves de change restent faibles

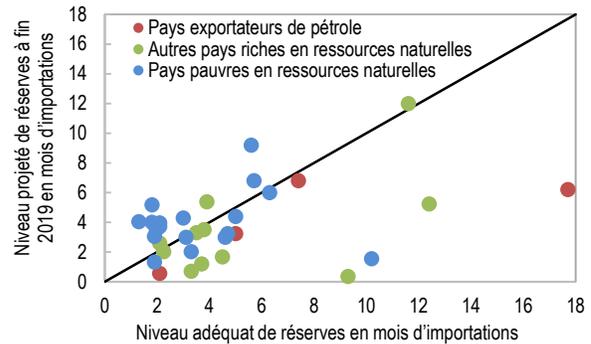
D'après les projections, le déficit courant moyen (simple) devrait passer de 6,6 % du PIB en 2018 à 7,3 % en 2019 en raison principalement du creusement des déficits des pays pauvres en ressources naturelles et des pays exportateurs de pétrole. Le déficit devrait s'élargir dans les pays exportateurs de pétrole sous l'effet de la baisse attendue des cours pétroliers. L'ampleur des déficits courants tient surtout aux déséquilibres des comptes publics (graphique 1.8), les déficits de l'épargne et de l'investissement du secteur public étant environ trois fois plus élevés que ceux du secteur privé dans les pays pauvres en ressources naturelles. La région est très vulnérable aux chocs des termes de l'échange, et ceux-ci ont un fort impact sur les soldes extérieurs courants à travers la balance commerciale surtout. Plus précisément, une modification des termes de l'échange des produits de base de 1 % se traduit par une modification de la balance commerciale de 0,3 % à 0,6 % du PIB, avec des effets variables entre les pays et selon que les chocs sont positifs ou négatifs.

Les soldes extérieurs courants restent, dans la région, inférieurs aux niveaux correspondant aux fondamentaux et aux politiques souhaitées à moyen terme¹. La situation varie toutefois considérablement entre les pays en ce qui concerne les déséquilibres extérieurs courants, ceux-ci étant inexistantes dans les pays exportateurs de pétrole, mais importants dans les autres pays riches en ressources naturelles et les pays pauvres en ressources.

¹D'après les conclusions de l'analyse effectuée par les services du FMI dans le document intitulé « The Revised EBA-Lite Methodology » (à paraître).

²L'évaluation de l'adéquation des réserves est réalisée avec des outils du FMI spécialement conçus pour les pays émergents et les pays en manque de crédit. Voir la page <http://www.imf.org/external/np/spr/ara/> pour plus de détails.

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : volants de réserves



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

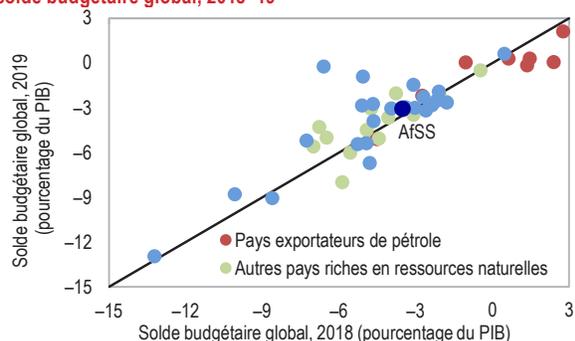
Note : Les pays exportateurs de pétrole, à l'exception de l'Angola, du Nigéria et du Soudan du Sud, sont regroupés en un seul point de données correspondant à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC). Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont regroupés en un seul point de données et classés dans la catégorie des pays pauvres en ressources naturelles. Voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

L'élargissement des déséquilibres extérieurs courants devrait affaiblir encore davantage les réserves de change qui, selon les projections, devraient tomber à 3,7 mois d'importations en 2019 en diminuant surtout dans les pays exportateurs de pétrole et restant inférieurs aux niveaux jugés adéquats selon les indicateurs dérivés des crises traversées par les pays émergents et les pays en développement (graphique 1.9)². Le niveau des réserves dans la région a été légèrement amélioré en 2018 par les importantes entrées de capitaux survenues notamment après les émissions d'euro-obligations effectuées par les pays préémergents.

Le rééquilibrage budgétaire devrait se poursuivre, mais plus lentement, l'amélioration des termes de l'échange s'affaiblissant

Après s'être fortement contracté en 2018 de l'ordre de ½ % du PIB, le déficit budgétaire moyen (simple) dans la région devrait tomber aux alentours de 3,2 % en 2019 et 2020 et continuer sur la voie de l'assainissement des finances publiques par la suite. Cette trajectoire reflète principalement l'évolution des situations budgétaires dans les pays exportateurs de pétrole, qui s'attendent maintenant à voir leurs recettes pétrolières fortement diminuer (graphique 1.10). Cela souligne la procyclicité des recettes publiques et des dépenses de capital par rapport aux prix du pétrole. Les ajustements

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : solde budgétaire global, 2018–19



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

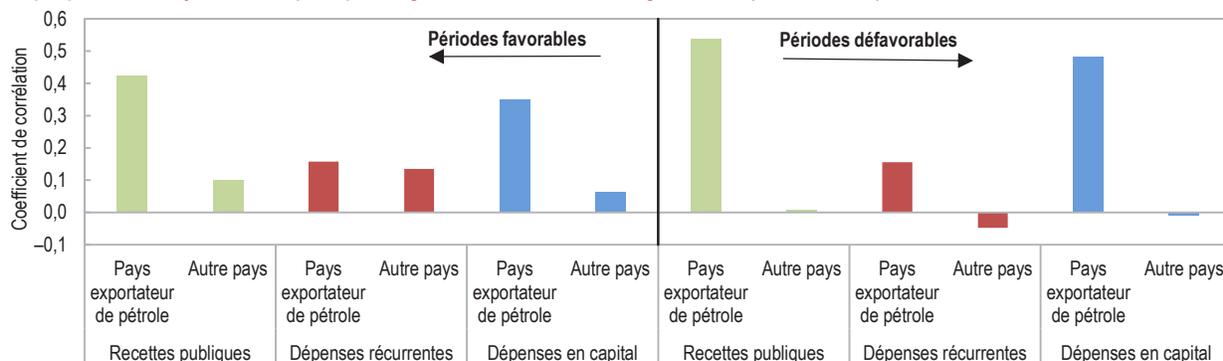
budgetaires effectués face à une détérioration des termes de l'échange ne sont généralement pas homogènes, mais biaisés vers les recettes publiques et les dépenses de capital, surtout dans le cas des pays exportateurs de pétrole (graphique 1.11).

Cette procyclicité est toutefois asymétrique. D'une manière générale, les recettes budgétaires des pays exportateurs de pétrole augmentent lorsque les termes de l'échange s'améliorent au-dessus de la tendance dans les « périodes favorables », et elles diminuent dans une plus forte proportion lorsque les termes de l'échange se détériorent et tombent en dessous de la tendance dans les « périodes défavorables ». Cela tient non seulement au fait que les bénéfices des sociétés sont sensibles aux cycles des prix des produits de base, mais aussi aux difficultés rencontrées sur le plan fiscal (comme celles liées au traitement du report des pertes). De même, les pays exportateurs de pétrole augmentent généralement leurs dépenses d'investissement quand les termes de l'échange s'améliorent, et ils les réduisent dans une plus

forte proportion quand les temps sont difficiles. Les dépenses récurrentes sont beaucoup moins sensibles aux cycles des termes de l'échange en raison de rigidités dans les postes de dépenses. Les situations budgétaires ne devraient guère changer dans les autres pays riches en ressources naturelles et s'améliorer légèrement dans les pays pauvres en ressources naturelles. L'amélioration attendue dans ces pays repose principalement sur un accroissement des dons.

Seuls quelques pays ont fait des progrès dans la mobilisation des recettes intérieures. Les recettes hors produits de base (dons exclus) ont augmenté en pourcentage du PIB en 2018 dans 25 pays, les plus fortes augmentations étant survenues en Guinée équatoriale, au Niger, en République démocratique du Congo, en Sierra Leone et au Togo. Ce sont surtout les recettes fiscales qui ont contribué à l'accroissement des recettes³. Les progrès réalisés dans la mobilisation des recettes intérieures résultent 1) des changements apportés aux politiques fiscales, qui ont notamment inclus une réduction des exonérations, et 2) des améliorations introduites dans les administrations fiscales, telles que l'attribution d'un numéro d'identification fiscale aux importateurs, la modernisation du cadastre et le renforcement des contrôles fiscaux. Dans les autres pays, les recettes non liées aux produits de base sont restées plus ou moins stables ou ont diminué par rapport au PIB dans quelques cas (Botswana, Nigéria, République du Congo). La baisse des recettes hors produits de base reflète, pour une part, des facteurs ponctuels et l'introduction d'exonérations (Botswana). La faiblesse des administrations fiscales et l'étroitesse des assiettes d'imposition continuent de freiner la mobilisation des recettes intérieures. Le déficit de recettes estimé en moyenne à

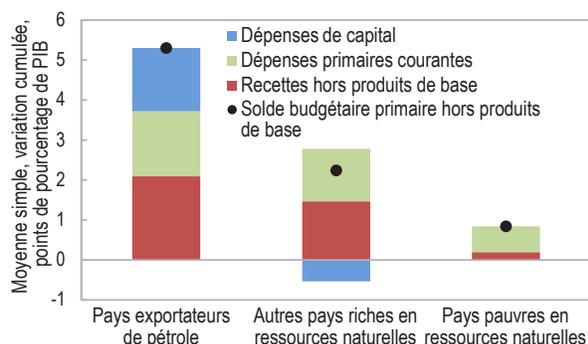
Graphique 1.11. Procyclicité de la politique budgétaire et termes de l'échange, 2000–17 (en termes réels)



Source : calculs des services du FMI.

³Dans les épisodes de mobilisation réussie des recettes publiques, recensés dans la publication du FMI (2018b), l'accroissement annuel du ratio recettes/PIB de 1,2 point était imputable pour les deux tiers aux recettes fiscales.

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : plans budgétaires à moyen terme, 2018–23



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

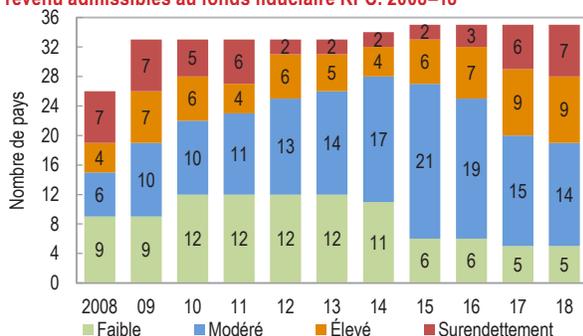
Note : n'inclut pas le Burundi, l'Érythrée ni le Soudan du Sud en raison de l'indisponibilité de données. Voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

un chiffre compris entre 3 % et 5 % du PIB pour l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne, ne devrait pas être résorbé à moyen terme (graphique 1.12).

Les vulnérabilités liées à la dette publique restent importantes

Seize pays d'Afrique subsaharienne sont considérés comme présentant un risque élevé de surendettement (Burundi, Cameroun, Cabo Verde, Éthiopie, Ghana, République centrafricaine, Sierra Leone, Tchad et Zambie) ou comme surendettés (Érythrée, Gambie, Mozambique, République du Congo, São Tomé-et-Príncipe, Soudan du Sud et Zimbabwe) (graphique 1.13). Les 19 autres pays à faible revenu et en

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : risque de surendettement des pays en développement à faible revenu admissibles au fonds fiduciaire RPC. 2008–18



Source : FMI, base de données des analyses de viabilité de la dette des pays en développement à faible revenu.

Note : Le niveau de risque de surendettement pour le Burundi, la Gambie, le Lesotho, le Rwanda, São Tomé-et-Príncipe, le Tchad et le Zimbabwe est établi depuis 2009, pour Cabo Verde, depuis 2014, et pour le Soudan du Sud, depuis 2015. Fonds fiduciaire RPC = fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance.

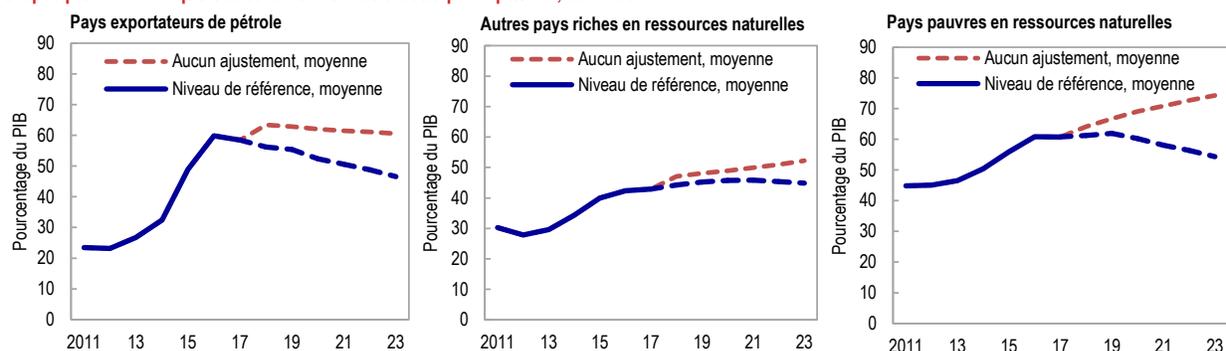
développement sont peu à moyennement exposés à l'endettement. L'endettement public reste soutenable dans le scénario de référence pour la plupart des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure. Les ratios d'endettement de quelques pays (Namibie, Seychelles) frôlent ou dépassent le seuil de risque.

L'endettement public moyen en Afrique subsaharienne était estimé à près de 56 % du PIB fin 2018, avec une dynamique de la dette très variable entre les pays. Les pays exportateurs de pétrole ont vu leur dette diminuer alors que les autres pays riches en ressources naturelles et les pays pauvres en ressources naturelles continuent de voir la leur augmenter. Les réductions de la dette résultent principalement d'un rééquilibrage budgétaire dans les pays pauvres en ressources naturelles et d'un rebond de la croissance dans les pays exportateurs de pétrole.

Le rebasage du PIB opéré récemment a contribué à faire baisser le ratio d'endettement de façon non négligeable en Gambie et plus faiblement ailleurs, cet effet étant en partie compensé par la défaillance d'une banque commerciale au Ghana et d'un élargissement du périmètre de la dette à l'ensemble du secteur public au Sénégal. De nouveaux progrès au niveau des recettes (République du Congo) et une plus forte croissance du PIB (Gambie) devraient en outre renforcer la capacité à assurer le service de la dette dans certains pays très endettés. Des progrès dans la résolution de la dette ont permis de réduire l'encours d'arriérés extérieurs au Tchad, et plusieurs autres pays très endettés s'efforcent de bonne foi de trouver un accord avec leurs créanciers (Gambie, République du Congo).

Sur la base des programmes d'assainissement budgétaire en cours, les ratios d'endettement public devraient à l'avenir se stabiliser voire baisser, en moyenne, dans tous les groupes de pays (graphique 1.14). Mais les trajectoires de référence de la dette publique sont exposées à de fortes incertitudes liées notamment aux risques de change et de refinancement. Les incertitudes budgétaires concernant les entreprises publiques et l'accumulation d'arriérés intérieurs publics pèsent en outre sur les bilans publics (Cameroun, Éthiopie, Gambie, Mozambique). Dans certains cas, les entreprises publiques sont porteuses de risques budgétaires et financiers importants du fait en partie de leur taille économique (Afrique du Sud, Angola, Cabo Verde) et elles ont contribué à évincer des dépenses publiques plus prioritaires (Botswana, Cabo Verde, Madagascar).

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : ratio dette publique/PIB, 2011–23



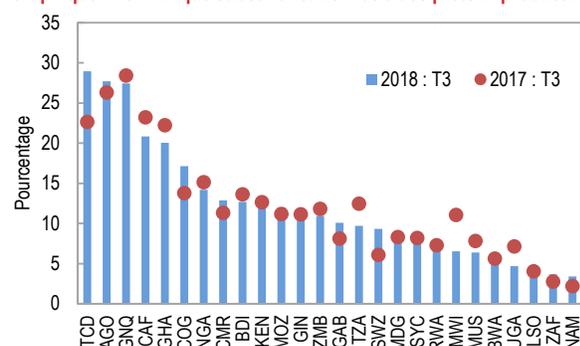
Sources : FMI, base de données des Perspectives de l'économie mondiale ; calculs des services du FMI.

Note : Les projections de référence tiennent compte des scénarios des programmes ou des scénarios de référence qui figurent dans les derniers rapports des services du FMI. « Aucun ajustement » suppose que le déficit primaire, les paiements d'intérêts réels et les autres composantes de l'accumulation de la dette resteront à leurs niveaux de 2017, tandis que les composantes du taux de change et de la croissance du PIB réel sont les mêmes que celles des projections de référence. Le Burundi, l'Érythrée et le Soudan du Sud ne sont pas inclus en raison de l'indisponibilité des données. Voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

La fragilité des bilans bancaires freine la croissance du crédit

Le volume des prêts improductifs reste élevé dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne et il a continué d'augmenter dans certains pays où leur ratio est déjà important (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, CEMAC) (graphique 1.15). Ce haut niveau de prêts improductifs résulte de la chute des prix des produits de base en 2014, de la déficience des pratiques de gestion des risques et des arriérés publics (Guinée équatoriale, République centrafricaine, Tchad). Au Ghana, des annulations comptables permettent de réduire le niveau excessif de prêts improductifs dont le ratio atteignait 18,2 % pour l'ensemble du système bancaire fin 2018. D'une manière plus générale, les niveaux élevés de prêts improductifs freinent la croissance du crédit (graphique 1.16) et incitent les banques à détenir davantage d'obligations publiques (Bouis, à paraître).

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : ratio des prêts improductifs

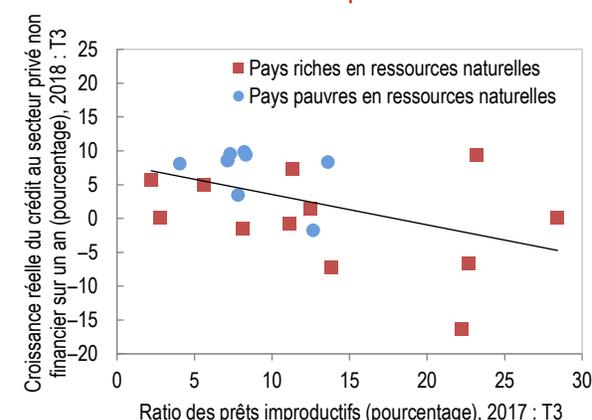


Sources : autorités nationales ; FMI, base de données des indicateurs de solidité financière.

Note : voir à la page vi la liste des abréviations des pays.

Des poches de vulnérabilité subsistent en dépit de progrès au niveau des ratios de fonds propres. Le ratio fonds propres/actifs pondérés en fonction des risques a augmenté dans le secteur bancaire de plusieurs pays (Guinée équatoriale, Gabon, Ghana, Malawi, Namibie, République du Congo, Tchad), mais la pondération de risque nulle appliquée aux obligations publiques pourrait occulter une insuffisance sous-jacente de la couverture en capitaux propres si le risque souverain se concrétisait (graphique 1.17). L'augmentation des fonds propres résulte, dans plusieurs pays, de mesures prises récemment pour relever les exigences minimales de fonds propres, liquider les banques insolvables ou soutenir celles qui sont illiquides (Ghana, Kenya). Quelques petites banques restent cependant sous-capitalisées dans plusieurs pays (Kenya, Nigéria, Togo) et c'est même parfois le

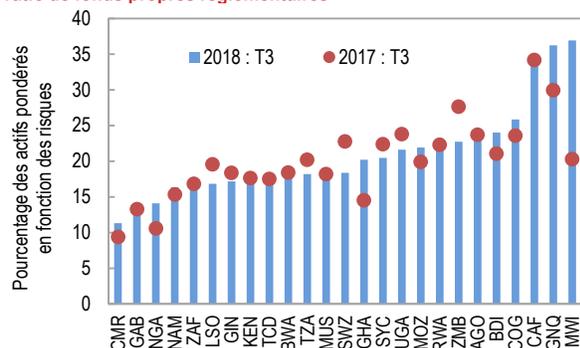
Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : ratio des prêts improductifs et croissance réelle du crédit au secteur privé non financier



Source : FMI, base de données des indicateurs de solidité financière.

Note : voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : ratio de fonds propres réglementaires



Sources : autorités nationales ; FMI, base de données des indicateurs de solidité financière.

Note : voir à la page vi la liste des abréviations des pays.

cas de banques d'importance systémique. Les asymétries de liquidités en devises étrangères (Angola), la forte concentration des prêts (Bénin, Eswatini, Guinée équatoriale, Malawi, Namibie), l'insuffisance des provisionnements (Angola) et la hausse de l'endettement des ménages et des sociétés (Tanzanie) constituent d'autres sources de préoccupation en ce qui concerne la santé des bilans bancaires.

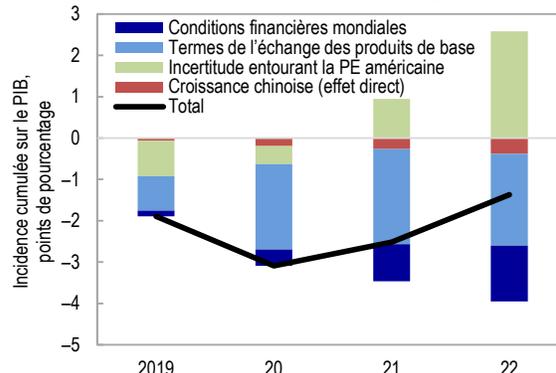
RISQUES PESANT SUR LES PERSPECTIVES

Les risques sont baissiers dans l'ensemble à court terme et équilibrés à moyen terme. À court terme, la détérioration de la situation extérieure pourrait freiner la croissance en Afrique subsaharienne dans un contexte marqué par une intensification et un élargissement des tensions commerciales, un durcissement plus prononcé que prévu des conditions financières mondiales et une montée de l'incertitude entourant l'action publique. En outre, la dépendance de la région à l'égard de l'agriculture la rend vulnérable aux conditions météorologiques extrêmes. Si, à moyen terme, la faiblesse de la croissance potentielle et de la création d'emplois accroît les risques de désordre et menace la cohésion sociale, l'approfondissement de l'intégration financière et commerciale promet d'améliorer les conditions de vie et de faciliter les mutations structurelles.

Tensions commerciales

Les tensions commerciales entre les États-Unis et plusieurs pays avancés ont contribué à freiner la demande mondiale, notamment celle émanant de Chine, ce qui a, à son tour, fait baisser les prix des produits de base

Graphique 1.18. Tensions commerciales, ralentissement de la croissance en Chine et conditions financières mondiales



Source : calculs des services du FMI.

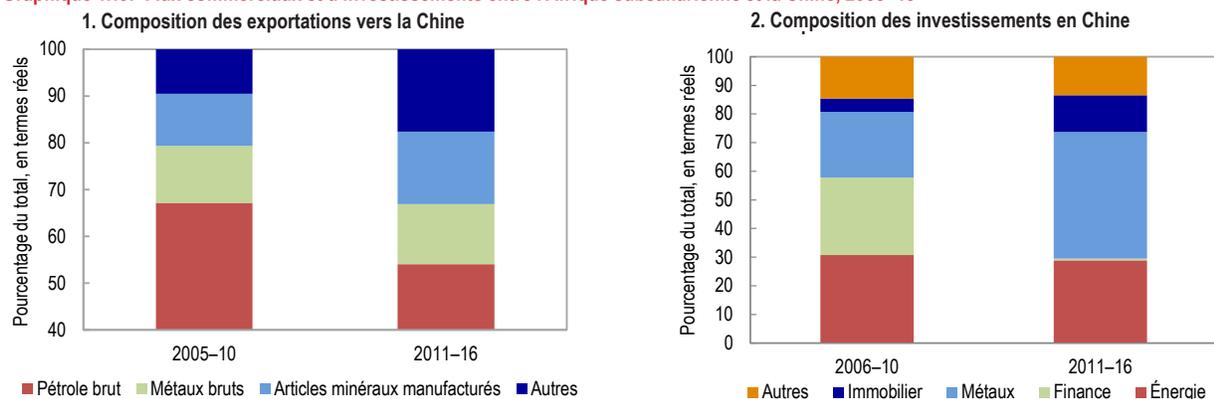
Note : PE = politique économique.

et fléchir la demande pour ces produits exportés par l'Afrique subsaharienne. Une intensification des tensions au-delà de ce qui a été envisagé dans les prévisions pourrait ralentir sensiblement la croissance dans la région. En effet, l'analyse des risques qui pèsent sur la croissance indique qu'une aggravation des tensions commerciales conjuguée à une montée de l'incertitude entourant la politique commerciale américaine, à un ralentissement de la croissance en Chine, à une baisse des prix des produits de base et à un durcissement des conditions financières mondiales pourrait amputer la croissance en Afrique subsaharienne de 2 points en 2019 et de 1½ point en 2020 (graphique 1.18). Les pays de la région qui seraient les plus touchés par les tensions commerciales seraient ceux qui exportent des produits de base ainsi que les pays (exportateurs ou importateurs de produits de base) qui sont plus étroitement liés à la Chine et aux marchés mondiaux et ceux qui ont d'importants besoins de refinancement.

Mais si les différends commerciaux sont résolus sans que les obstacles aux échanges générateurs de distorsions augmentent, une amélioration de l'état d'esprit ambiant et la poursuite de l'assouplissement des conditions de financement pourraient hisser la croissance mondiale et avoir des effets positifs sur l'Afrique subsaharienne.

Ralentissement de la croissance plus marqué que prévu en Chine

Les liens économiques que la région entretient avec la Chine ont été fortement renforcés au cours des 20 dernières années sur le plan tant commercial que financier. La Chine est son principal partenaire

Graphique 1.19. Flux commerciaux et d'investissements entre l'Afrique subsaharienne et la Chine, 2005–16

Sources : Nations Unies, base de données des statistiques sur le commerce des produits de base ; Chinese Global Investment Tracker ; calculs des services du FMI.

commercial avec une part d'environ 20 % dans l'ensemble de ses échanges. Ses exportations vers la Chine portent à hauteur d'environ 70 % sur des produits de base (pétrole, produits minéraux et métaux, notamment), tandis que 20 % environ de ses importations proviennent de Chine et sont dominées par des biens de consommation (45 %) et, dans une moindre mesure, par des biens d'équipement et des biens intermédiaires. Les importations en provenance de Chine se sont élevées à 67,5 milliards de dollars en 2017 alors que celles en provenance des États-Unis et de l'Europe ont atteint, respectivement, 13,7 et 79,7 milliards de dollars. La Chine est en même temps devenue un grand pays créancier de la région par l'octroi de prêts importants à plusieurs pays et par la réalisation d'investissements directs (5 % environ du total de l'investissement direct étranger). Ses investissements directs dans la région portent le plus souvent sur les métaux et l'énergie et sont surtout destinés aux pays riches en ressources naturelles. Ces investissements reviennent ensuite en Chine par la voie des exportations de métaux et de produits minéraux (graphique 1.19).

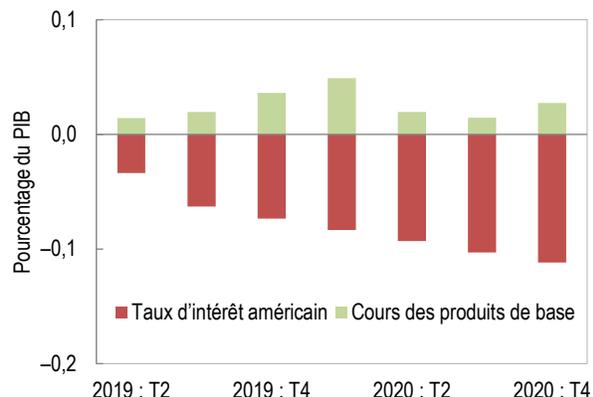
Un ralentissement économique en Chine plus brutal que prévu risque donc de peser notablement sur la croissance en Afrique subsaharienne, par l'intermédiaire surtout des liens commerciaux, en réduisant notamment la demande de produits de base, ce qui ne manquerait pas d'avoir des répercussions sur leurs prix. Globalement, des estimations empiriques indiquent que, sur un an, un recul de la production industrielle chinoise de 1 % entraînerait une baisse de 5 % à 7 % des cours des métaux et des combustibles (voir FMI, 2016b). Ces effets pourraient être

aggravés par plusieurs facteurs, notamment une réduction des investissements chinois dans les pays riches en ressources naturelles et une plus grande volatilité des marchés financiers mondiaux provoquée par l'incertitude croissante entourant les perspectives économiques en Chine. Des marchés mondiaux plus volatiles pourraient conduire à un durcissement des conditions de financement pour les pays préémergents de la région.

Durcissement des conditions financières à l'échelle mondiale

Un durcissement plus marqué que prévu des conditions financières à l'échelle mondiale pourrait résulter de plusieurs facteurs en dehors de l'aggravation des tensions commerciales, tels qu'une inflation supérieure aux prévisions aux États-Unis, un retrait sans accord du Royaume-Uni de l'Union européenne ou un ralentissement économique plus profond qu'il n'avait été envisagé en Chine. Ce durcissement des conditions financières mondiales pourrait peser sur le financement et la croissance dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, surtout les pays préémergents de la région, qui ont eu largement recours aux marchés mondiaux pour financer leurs besoins de développement. En outre, les conditions financières plus rigoureuses risquant de se manifester par une hausse des taux d'intérêt américains, par un dollar plus fort et par une baisse des prix des produits de base, les sorties de capitaux et les risques de refinancement pourraient augmenter — compte tenu notamment de la concentration des échéances (graphiques 1.20 et 1.21) —, rendant ainsi plus probable une crise de balance des paiements en Afrique

Graphique 1.20. Flux financiers nets : estimation de l'impact cumulé de facteurs extérieurs



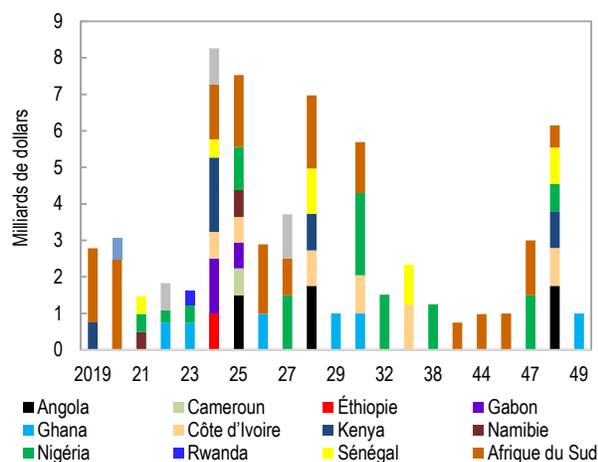
Source : FMI, base de données International Financial Statistics. Les estimations des services du FMI reposent sur le chapitre 2 de l'édition d'octobre 2018 du rapport sur les *Perspectives économiques régionales pour l'Afrique subsaharienne*.

subsaharienne. Les effets secondaires pourraient être importants et aggravés par l'accroissement des liens entre les États et les banques, qui rend les secteurs bancaires de plus en plus vulnérables au durcissement des conditions financières mondiales et aux problèmes budgétaires.

Chocs climatiques

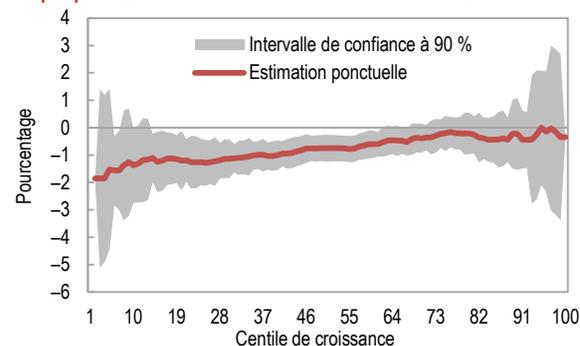
Les chocs climatiques tels qu'une pluviométrie excessive ou un retard des pluies peuvent réduire la production agricole, augmenter les importations alimentaires, amputer les recettes fiscales et d'exportations potentielles et accroître les dépenses publiques nécessaires. Une pluviométrie inférieure à la moyenne

Graphique 1.21. Pays émergents et préémergents d'Afrique subsaharienne : échéance des obligations souveraines internationales



Source : Bloomberg Finance L.P.

Graphique 1.22. Incidence des sécheresses sur le PIB



Source : calculs des services du FMI.

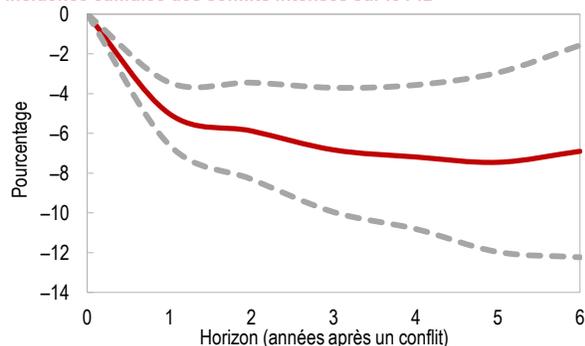
Note : La sécheresse est définie comme une variable indicatrice d'une pluviométrie annuelle moyenne inférieure d'au moins un écart-type à la médiane.

peut réduire la croissance de jusqu'à 1½ point au cours d'une seule année dans les cas extrêmes (graphique 1.22). Le cyclone Idai, qui a frappé le Sud-Est de l'Afrique en mars 2019, a touché plus de 2,6 millions de personnes en ravageant les infrastructures physiques et les terres agricoles. *El Niño* pourrait en outre provoquer des sécheresses en Afrique australe (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Zambie, Zimbabwe) ainsi que des précipitations supérieures à la moyenne en Afrique de l'Est (bassin du Nil blanc, Éthiopie, Kenya, Tanzanie). De ce fait, les pays d'Afrique australe verront probablement leur production diminuer, tandis que ceux d'Afrique orientale pourraient bénéficier d'une production pléthorique dans certaines zones et subir des inondations dans d'autres (surtout le long du réseau fluvial au Kenya). Ces aléas météorologiques pourraient aussi avoir d'importantes implications sociales et des effets éventuels sur les conflits.

Sécurité

La détérioration de la situation sécuritaire a mis plusieurs pays à rude épreuve en déplaçant des millions de personnes et entraînant d'importants coûts économiques et sociaux. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays est estimé à 18 millions pour la seule année 2018. Comme le montre le chapitre 2, les pertes humaines, la destruction des infrastructures, du capital humain et des institutions, l'instabilité politique et le niveau élevé d'incertitude associé aux conflits freinent l'investissement et la croissance économique — non seulement pendant le conflit mais aussi après, rendant difficile de sortir du « piège du conflit ». Des conflits intenses pourraient amputer globalement la production de 7½ points à

Graphique 1.23. Afrique subsaharienne : incidence cumulée des conflits intenses sur le PIB



Source : calculs des services du FMI.

Note : Un conflit intense est défini comme un conflit faisant passer un pays de 0 au quartile le plus élevé pour le ratio du nombre de morts qui lui sont dus à la population.

moyen terme (graphique 1.23). Ils pourraient aussi faire peser de lourdes contraintes sur les finances publiques nationales en accroissant les dépenses (militaires notamment) et en réduisant les recettes publiques, en empêchant les gouvernements de résoudre efficacement les problèmes de finances publiques et en augmentant ainsi les coûts économiques et sociaux des conflits. De plus, ces effets touchent aussi les régions et les pays voisins. Plus précisément, les données empiriques présentées au chapitre 2 montrent que les conflits d'intensité élevée (faisant au moins une centaine de victimes) sont associés dans un rayon de 500 kilomètres dans les États voisins à une amputation de la croissance d'environ 2 points. La persistance de problèmes sécuritaires pourrait donc avoir des effets économiques et humanitaires globaux.

MESURES À PRENDRE

Pendant près de vingt ans, à partir du milieu des années 90, la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont enregistré une forte croissance économique et de meilleurs résultats sur le front du développement. Durant cette période, la croissance a été stimulée par des réformes et de meilleures politiques économiques, une envolée des prix des produits de base qui a bénéficié aux exportateurs de ces produits, un espace budgétaire créé par l'allègement de la dette et un accroissement des flux d'échanges et d'investissements.

Mais cette période de progression des revenus est révolue depuis 2015, pour les pays riches en ressources naturelles surtout, et les projections de référence n'indiquent qu'une légère amélioration à moyen terme. La détérioration des résultats et des perspectives

économiques est avant tout imputable à la dégradation particulièrement importante des termes de l'échange survenue en 2014. Les pays exportateurs de pétrole ont subi la plus forte baisse en termes réels des cours du pétrole observée depuis 1970, baisse inattendue qui a aussi surpris par son ampleur et s'est traduite, pour les pays exportateurs de pétrole et les autres pays riches en ressources naturelles, par un PIB réel sensiblement inférieur aux projections antérieures. Parallèlement, les résultats économiques des pays pauvres en ressources naturelles ont été plus ou moins conformes aux projections, voire légèrement meilleurs que prévu, et les projections de référence laissent entrevoir le maintien d'une croissance soutenue à moyen terme. Malgré cela, l'écart de revenu par habitant par rapport au reste du monde n'aura pas diminué d'ici 2023 pour plus de la moitié des pays d'Afrique subsaharienne. Ceux-ci abritant plus des deux tiers de l'ensemble de la population régionale, il est impératif qu'ils résolvent les problèmes auxquels ils sont confrontés pour que la région atteigne ses objectifs de développement durable. Elle ne pourra le faire sans d'importants investissements dans les infrastructures, l'éducation et la santé, dont le financement repose sur l'aptitude à mobiliser les efforts conjugués des autorités nationales, de la communauté des donateurs et du secteur privé (Gaspar *et al.*, 2019).

Le reste de cette section considère les réformes à entreprendre pour à la fois continuer de procéder aux investissements indispensables dans le capital humain et physique, maintenir la dette publique à des niveaux gérables et créer des emplois pour les quelque 20 millions de personnes qui entrent chaque année sur le marché du travail.

Assurer la stabilité macroéconomique et financière

Trouver le juste équilibre entre la satisfaction des besoins en matière de développement et la maîtrise des niveaux d'endettement public

Les raisons pour lesquelles la dette publique de nombreux pays d'Afrique subsaharienne a augmenté sont généralement propres à chacun d'eux. Son accroissement reflète, en partie, les efforts déployés par les pays pour répondre aux besoins pressants de développement du capital humain et des infrastructures à un moment où les conditions financières mondiales étaient plus favorables. Dans d'autres cas, la dette a augmenté de façon imprévue sous l'effet du choc

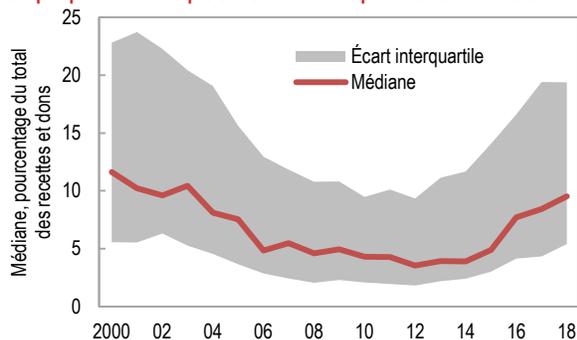
négalif sur les prix des produits de base — l'impact sur la production (et la dette publique) de l'effondrement de ces prix entre 2014 et 2016 a souvent été aussi important que celui de la crise financière mondiale sur beaucoup de pays avancés et émergents. Dans d'autres cas encore, l'accroissement de la dette publique a été imputable à la migration d'engagements conditionnels vers le bilan du secteur public, en raison parfois des pertes accusées par des entreprises publiques, et aux effets de valorisation liés aux dépréciations de taux de change.

La hausse de l'endettement est jugée préoccupante pour trois raisons :

Premièrement, sept pays, principalement des pays en situation de fragilité et/ou durement touchés par l'effondrement des prix des produits de base, se sont trouvés dans l'incapacité d'assurer le service de leur dette et ont donc dû la restructurer. Ce groupe de pays inclut le Mozambique, la République du Congo et le Tchad.

Deuxièmement, même lorsque la dette publique reste gérable, son accroissement se traduit par une augmentation des paiements effectués au titre du service de la dette qui absorbent une part grandissante des recettes fiscales. Les coûts du service de la dette ont fortement augmenté en Afrique subsaharienne, le niveau médian des paiements d'intérêts ayant doublé depuis 2011 et représentant environ 10 % des recettes publiques (graphique 1.24). Cet alourdissement du service de la dette est dû à la fois à l'augmentation de l'endettement et à une modification de sa composition. L'aide publique au développement ayant diminué par rapport au PIB des pays bénéficiaires, dans le contexte d'un élargissement de l'espace budgétaire résultant des allègements de dette, beaucoup de pays de la région se sont tournés

Graphique 1.24. Afrique subsaharienne : paiements d'intérêts



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

vers des sources de financement commerciales et de financement non concessionnel pour répondre à leurs besoins de développement.

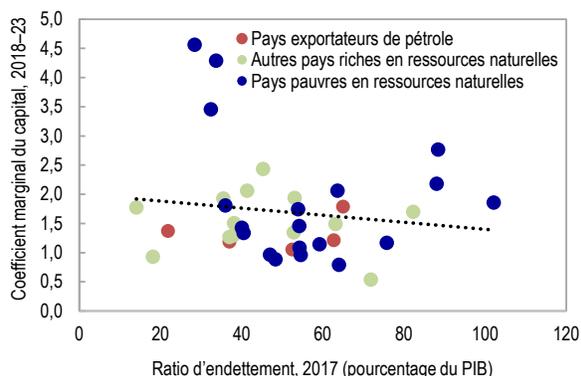
Troisièmement, la composition de la dette publique s'est complexifiée dans plusieurs cas. L'accroissement de 366 milliards de dollars de la dette entre 2010 et 2017 est imputable, pour deux tiers environ, à des emprunts sur les marchés (systèmes financiers nationaux et/ou marchés financiers internationaux), qui impliquent donc un risque de changement de prix, pour quelque 43 % à des emprunts en devises sensibles aux variations des taux de change et pour 13 % à des emprunts bilatéraux. L'accès à d'autres sources de financement a, certes, aussi été utile dans certains cas : par exemple, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Nigéria et le Sénégal ont profité de conditions de financement favorables à l'échelon mondial pour améliorer la structure des échéances de leur dette en remplaçant leur dette à court terme par une dette à plus long terme, ce qui leur a permis de réduire le risque de refinancement.

Ces enjeux montrent bien que la politique budgétaire doit veiller particulièrement à éviter une accumulation insoutenable de la dette et à renforcer les pratiques de sa gestion.

Malgré l'accroissement des ratios d'endettement, les besoins d'investissement restent importants dans les infrastructures, l'éducation et la santé, notamment. Pour relever ces défis et trouver un juste équilibre entre la satisfaction des besoins en matière de développement et la réduction des facteurs de vulnérabilité liés à la dette, il faut particulièrement veiller à :

- Assurer l'efficacité de l'investissement public. Il faut pour cela améliorer les phases de planification, d'affectation et de mise en œuvre des projets (FMI, 2015a). Il faut en particulier évaluer les conséquences macroéconomiques et les risques potentiels associés à d'autres stratégies de financement, des trajectoires d'investissement public différentes et des changements dans l'efficacité de l'investissement. Le choix à opérer entre ces deux priorités concurrentes dépend évidemment des circonstances propres à chaque pays, y compris les modalités de financement. Les projections de référence supposent une plus grande efficacité de l'investissement public dans les pays fortement endettés (graphique 1.25),

Graphique 1.25. Afrique subsaharienne : coefficient marginal de capital de l'investissement public et dette publique



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; calculs des services du FMI.

Note : L'échantillon exclut les valeurs aberrantes et le coefficient marginal de capital négatif. Voir l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

mais les arguments en faveur d'un accroissement des dépenses d'infrastructure varient entre les pays selon leurs besoins, leurs moyens et l'espace budgétaire dont ils disposent. Le recours à l'épargne budgétaire pour limiter l'accumulation de dettes et reconstituer les volants budgétaires se justifie davantage là où la dynamique de la dette est jugée très préoccupante. Même dans ce cas, un rééquilibrage des dépenses publiques en faveur des dépenses sociales et de développement au détriment des dépenses récurrentes non essentielles et des subventions pourrait permettre de dégager l'espace nécessaire pour répondre aux besoins de développement. De solides arguments militeraient en faveur de l'utilisation de l'espace budgétaire aux fins de développement là où les déficits d'infrastructures freinent la croissance et où les capacités de gestion de l'investissement public sont fortes.

- Mettre en œuvre des politiques budgétaires favorables à la croissance. Les multiplicateurs de l'investissement public et des dépenses de consommation sont sensiblement plus élevés dans les pays où l'investissement public est très efficace, et plus faibles dans les pays où il l'est moins (FMI, 2017). L'amélioration de la composition et de la qualité des dépenses exige souvent une action résolue pour réduire notablement les dépenses en capital et les dépenses récurrentes peu prioritaires tout en préservant les dépenses sociales pour atténuer les effets sur les populations les plus vulnérables. Une plus grande efficacité

dans le domaine des biens et services (incluant une réduction des subventions), la mise à jour de l'état des traitements des fonctionnaires et la limitation des rémunérations non salariales (comme celle opérée avec succès au Bénin) pourraient permettre d'endiguer les dépenses récurrentes tout en privilégiant les dépenses sociales consacrées à la santé, l'éducation et la protection sociale. Des politiques budgétaires favorables à la croissance pourraient aussi avoir un effet positif sur la croissance potentielle de la région. Des simulations indiquent, par exemple, qu'une réduction de l'inégalité des revenus et entre les sexes au sein de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) pourrait faire progresser le PIB réel par habitant de 0,5 point, en moyenne, et réduire la volatilité de la croissance du PIB.

- Renforcer la mobilisation des recettes publiques. Avec un déficit de recettes moyen de 3 % à 5 % du PIB, tous les pays peuvent accroître sensiblement leurs recettes. Et pourtant, la mobilisation des recettes intérieures a peu progressé. En 2018, les recettes ont augmenté d'environ 0,3 % du PIB en moyenne dans la région, grâce surtout au fait que les cours du pétrole ont été supérieurs aux attentes. Ce résultat est à rapprocher de l'accroissement moyen des recettes (hors dons) de 1¼ % du PIB observé dans le passé dans les cas d'amélioration des recettes, principalement imputable aux recettes hors produits de base (Libéria, 2006–10 ; Mozambique, 2007–12 ; Ouganda, 2014–16 ; Rwanda, 2012–14 ; Sénégal, 2001–03 ; Tanzanie, 2005–07). Ces succès ont reposé sur l'amélioration des administrations fiscales et une réforme des politiques fiscales (FMI, 2018c). Pour améliorer l'efficacité du système d'imposition et renforcer le fisc, plusieurs pays envisagent d'élargir leur matière imposable notamment en introduisant ou modifiant la taxe sur la valeur ajoutée (Angola, Sénégal), en étendant le filet fiscal au secteur informel (Sénégal) et en réduisant les dépenses fiscales (Bénin, Kenya) — y compris en rationalisant les exonérations fiscales et en veillant à ce que celles en vigueur soient appliquées dans le cadre d'un processus transparent fondé sur un ensemble de règles.
- Améliorer l'efficacité économique et maîtriser les risques budgétaires liés aux entreprises publiques.

Dans le contexte de la poursuite des efforts de restructuration, plusieurs pays ont fait des progrès au niveau de la transparence en publiant les conclusions des rapports officiels sur les performances des entreprises publiques (Cabo Verde, Cameroun, Ghana), en renforçant et en améliorant la gouvernance d'un organisme chargé de les surveiller (Angola, Ghana), en contrôlant leur gouvernance et leurs activités (Gambie, Niger, Seychelles), en actualisant leur cadre juridique (Cameroun, Guinée, Mozambique) et en externalisant leur gestion (Guinée Bissau). Le programme de restructuration des entreprises publiques prévoit, dans certains cas, la liquidation de celles qui sont insolvables (Angola) ou la privatisation éventuelle de celles dont les activités ne revêtent pas un caractère stratégique (Afrique du Sud, Angola, Cabo Verde, Éthiopie, Tchad).

- Réduire la procyclicité des dépenses. Certains pays envisagent d'élaborer une règle budgétaire pour soutenir une gestion transparente et prudente des recettes pétrolières à l'avenir et de créer un fonds de stabilisation budgétaire pour réduire la procyclicité des dépenses (Angola, Ouganda, Sénégal).
- Renforcer la gestion des finances publiques. L'échec des systèmes existants et la rigueur des conditions de financement se traduisent par d'importants arriérés intérieurs (Afrique du Sud, Cameroun, Cabo Verde, Ghana, São Tomé-et-Príncipe, Zambie) et par des effets négatifs concomitants sur la croissance et les systèmes financiers intérieurs. Le renforcement du cadre des dépenses à moyen terme (Angola, Botswana), l'introduction du compte unique du Trésor (Côte d'Ivoire, République du Congo), l'adoption de la budgétisation fondée sur les résultats (Botswana) et l'application de contrôles internes (Angola, Ouganda) pourraient permettre d'éviter une mauvaise répartition des dépenses et faciliter la gestion des arriérés. En outre, une meilleure sélection des projets d'équipement (Bénin, Sénégal, Seychelles, Tanzanie) améliorerait l'efficacité de l'investissement et réduirait les risques éventuels liés aux entreprises publiques et aux partenariats public-privé (Seychelles).
- Améliorer les cadres de gestion de la dette pour mieux gérer les risques monétaires et de

refinancement. Plusieurs pays ont procédé à des rachats de dettes pour atténuer les risques de refinancement à court terme et reprofiler leur dette extérieure (rachat, par exemple, par le Ghana de l'euro-obligation 2022 avec le produit de l'émission de l'euro-obligation 2018, sa première obligation à 30 ans) ou mieux harmoniser la monnaie des remboursements avec les recettes en devises (Seychelles). Pour réduire la concentration dans le temps des remboursements de prêts extérieurs, la plupart des pays ont émis leurs euro-obligations en plusieurs tranches. Une mise en garde s'impose néanmoins du fait que les rachats effectués tardivement avec le produit des émissions d'euro-obligations risquent d'entraîner des coûts de portage inutiles.

Améliorer l'efficacité de la politique monétaire

Le mécanisme de transmission de la politique monétaire dans la région s'est renforcé, mais avec de fortes variations entre les pays. Les données empiriques suggèrent qu'il est beaucoup plus fort dans les pays où les autorités monétaires exposent clairement leurs objectifs, leurs moyens d'action et leur stratégie. Une meilleure communication et une plus grande transparence ont permis de réduire la fréquence des décisions monétaires inattendues (Afrique du Sud, Mozambique). Toutefois, ces progrès ont été en partie remis en cause récemment dans quelques pays (Kenya, Malawi, Nigéria). Dans ces cas, le mécanisme de transmission a été affecté par le financement par la banque centrale et la réorientation des emprunts bancaires vers les titres publics (Malawi), les effets d'éviction (Nigéria) et le plafonnement des taux prêteurs affaiblissant les signaux envoyés par le taux directeur de la banque centrale (Kenya). Les inquiétudes concernant l'accès au crédit et les coûts d'emprunt ont en outre nourri des pressions populistes en faveur de l'introduction de contrôles des taux d'intérêt (Kenya, Malawi) en dépit des effets négatifs sur la disponibilité du crédit que cela implique.

Pour renforcer le mécanisme de transmission de la politique monétaire, il faudrait relever les plafonds des taux d'intérêt, évoluer vers un système de fonctionnement de la politique monétaire davantage orienté vers le marché et réduire la domination de la politique budgétaire, améliorer les marchés obligataires et interbancaires secondaires, réduire les excès de liquidités dans les systèmes bancaires en recourant

activement aux opérations d'open-market, augmenter les transactions effectuées sur les marchés interbancaires en répondant notamment aux craintes suscitées par les risques de contrepartie à l'aide, par exemple, d'un nouveau mécanisme de garantie pour les opérations de refinancement bancaire (CEMAC, UEMOA), et étendre le cadre des garanties à l'ensemble des titres publics (CEMAC, Botswana). Il est aussi recommandé de relever et de maintenir les taux d'intérêt réels à court terme en territoire positif (en Angola, en particulier), de réduire le corridor des taux d'intérêt au jour le jour et d'établir un corridor de taux d'intérêt symétrique avec des taux liés au taux directeur central, de mettre en place des cadres prospectifs robustes pour la prévision de la liquidité et la gestion de l'inflation, et de renforcer l'indépendance des banques centrales.

Renforcer la flexibilité des taux de change réels

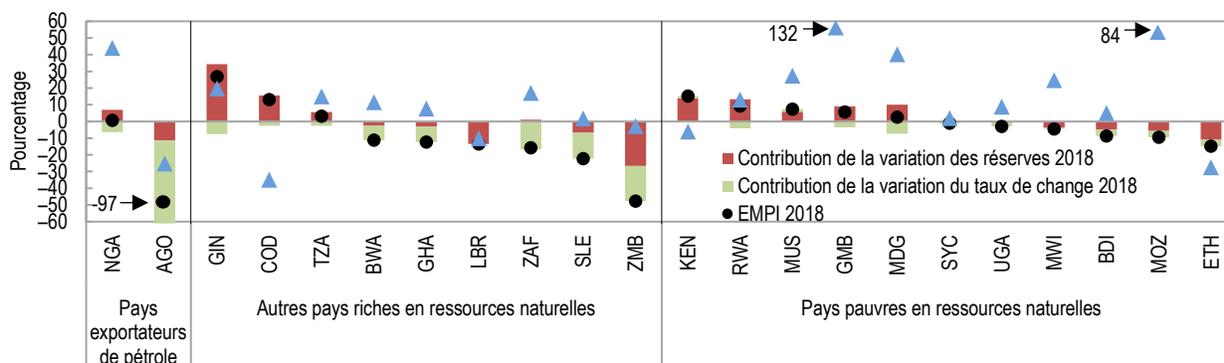
La diminution des réserves de change a fait monter les pressions sur le taux de change dans certains pays et aggravé les pénuries de devises. Cela s'est traduit par d'importantes différences entre le taux de change officiel et celui du marché parallèle, surtout dans les pays exportateurs de pétrole (Angola, Soudan du Sud) (graphique 1.26) et quelques autres pays riches en ressources naturelles comme le Ghana. Les pays ont généralement répondu aux pressions du marché en s'appuyant davantage sur les réserves que sur la flexibilité du taux de change. Cela s'explique en partie par les craintes suscitées par un gros endettement en devises, la forte répercussion des variations de taux de

change sur l'inflation (estimée à environ 40 %) et la faible réactivité de la production et des exportations aux variations des taux de change réels (due à l'étroitesse des secteurs manufacturiers). Pourtant, sauf en cas de vulnérabilité des bilans, une plus grande flexibilité des taux de change, instaurée dans le cadre d'un plus large effort de réforme des marchés des produits et du travail, renforcerait la résilience et faciliterait la mutation structurelle. Dans les pays dotés de régimes de change fixe *de jure*, cette flexibilité découlerait principalement d'ajustements des prix relatifs et appellerait donc d'autres réformes structurelles pour accroître la flexibilité des salaires et des prix.

Assurer la stabilité financière

Plusieurs pays d'Afrique subsaharienne ont renforcé leurs mesures macroprudentielles pour préserver la stabilité financière en imposant, par exemple, des restrictions aux positions de change des banques, des coefficients de réserves plus élevés et des ratios de fonds propres (Angola, Ghana, Mozambique, Nigéria). Certains pays s'efforcent de réduire les prêts improductifs, notamment en renforçant les droits des créanciers et en accélérant les procédures judiciaires pour le recouvrement des garanties, en mettant fin à l'accumulation nette d'arriérés intérieurs publics envers le secteur privé (Guinée équatoriale), en améliorant le système d'information sur le crédit, en modernisant le régime d'insolvabilité, en mettant en œuvre des programmes de formation financière pour les entreprises de taille moyenne et en offrant une protection appropriée aux emprunteurs y

Graphique 1.26. Afrique subsaharienne : pressions sur les marchés des changes, 2017-18



Sources : FMI, base de données International Financial Statistics ; calculs des services du FMI.

Note : L'indicateur de l'indice de pression sur le marché des changes est la somme de la variation négative en pourcentage du taux de change dollar/monnaie locale et de la variation en pourcentage des réserves. Les variations sont observées entre les mois de décembre de deux années consécutives. Les valeurs négatives sont révélatrices de l'existence de pressions. EMPI = indice de pression sur le marché des changes. Voir la page vi pour le tableau des abréviations des pays et l'appendice statistique pour le tableau des groupes de pays.

compris à l'aide de mesures de protection de la clientèle bancaire⁴.

Le règlement de la question des prêts improductifs persistants passe toutefois par des stratégies exhaustives qui incluent l'adoption de dispositions réglementaires pour accélérer la constatation des pertes, une plus grande focalisation de l'attention des autorités de surveillance sur les mesures de recouvrement prises par les banques et la réforme des systèmes d'insolvabilité et de recouvrement de dettes pour permettre une restructuration rapide de la dette des emprunteurs surendettés, mais solvables, ainsi qu'une action en faveur de la cohérence et de l'efficacité des procédures judiciaires. Les autorités pourraient également établir des volants macroprudentiels permanents (en plus d'un minimum microprudentiel) qui pourraient être assouplis à la discrétion des instances chargées de la réglementation en cas de chocs, ce qui permettrait l'absorption des prêts improductifs par des fonds propres et le maintien de l'offre de crédits⁵.

Les pays d'Afrique subsaharienne ont progressé dans le renforcement de leur secteur bancaire. La CEMAC a adopté plusieurs nouvelles réglementations concernant, entre autres, la définition des établissements d'importance systémique (suivant les recommandations du Comité de Bâle), l'accélération de la résolution des défaillances des établissements de microfinancement et la mise en place d'un cadre solide pour l'apport de liquidités en urgence. L'UEMOA a adopté de nouvelles règles prudentielles conformes aux principes de Bâle II/III qui devraient permettre de consolider les bilans des banques et de s'attaquer à leurs vulnérabilités. Le passage à la norme internationale d'information financière 9 (IFRS 9) exige toutefois un renforcement plus poussé des bilans bancaires du fait que l'accroissement des provisions requis implique de mobiliser davantage de fonds propres dans beaucoup de pays. Le respect de l'IFRS 9 par les banques pourrait avoir d'importantes conséquences macrofinancières pendant la transition, au niveau notamment de la croissance du crédit et des

risques souverains, mais il est trop tôt pour dire si de tels effets sont déjà à déplorer (encadré 1.2).

La perte de relations de correspondance bancaire aggrave les problèmes du secteur financier

Plusieurs pays ont réagi à la perte de relations de correspondance bancaire en alignant leurs cadres de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et autres dispositifs juridiques et réglementaires connexes sur les normes du Groupe d'action financière (Angola, Seychelles). L'affaiblissement des relations de correspondance bancaire a entraîné une intensification des relations existant encore, qui risque de compromettre la stabilité financière si l'un des rares correspondants bancaires restants a du mal à honorer ses obligations. Pour l'avenir, les réformes entreprises pour renforcer la stabilité financière devraient réduire le risque de nouvelles pertes de relations de correspondance bancaire grâce surtout à l'application des normes internationales en matière de fonds propres (Seychelles). Les pays collaborent en outre activement avec les correspondants bancaires et leurs directeurs pour mieux comprendre les raisons de la perte de relations (Seychelles). Diverses initiatives sont envisagées pour aider les pays à élaborer des cadres plus durables, y compris au niveau multilatéral. Par exemple, le FMI a lancé des initiatives régionales pour faciliter le dialogue sur les mesures à prendre et trouver des solutions aux problèmes rencontrés, telles qu'un atelier de haut niveau sur le retrait des correspondants bancaires pour les pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), en 2018, et trois autres événements couvrant l'ensemble de l'Afrique, en 2019. Plusieurs pays mettent en place un cadre d'observation des données (Angola, Gambie, Seychelles) avec l'appui du FMI.

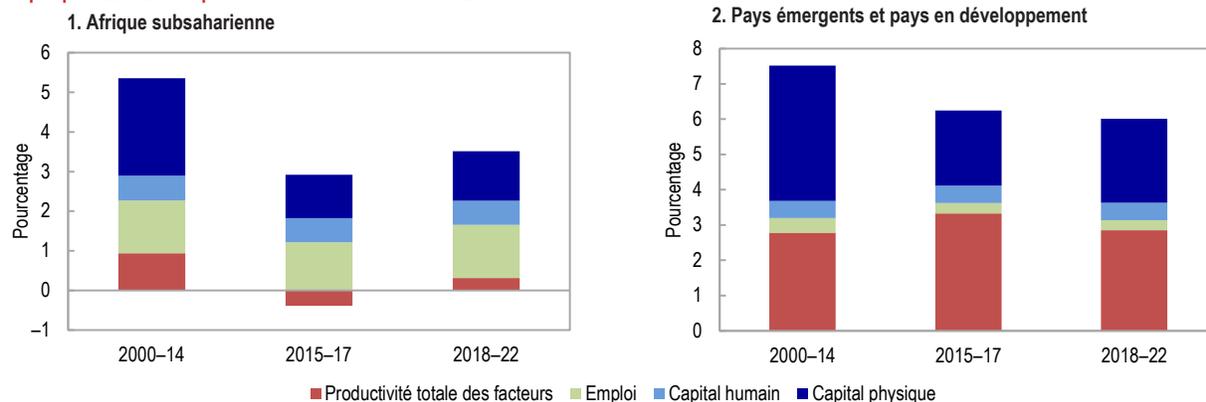
Améliorer la croissance à moyen terme

La faiblesse de l'accroissement de la productivité et de l'accumulation de capital physique par rapport aux

⁴De nombreux pays de la région ont récemment lancé plusieurs initiatives de promotion du crédit bancaire. Cabo Verde envisage de fournir des garanties partielles sur les prêts aux petites et moyennes entreprises ; la CEMAC prévoit de mettre à jour le registre du crédit (initiative toutefois repoussée à la fin 2020) et de se doter d'un bureau du crédit opérationnel d'ici le début 2020 ; la Guinée a lancé un nouveau système d'information sur le crédit afin de fournir des informations plus fiables sur la solvabilité des clients ; le Kenya est en train d'améliorer les informations fournies par les agences d'évaluation du crédit et a adopté une loi sur le registre des garanties mobilières, afin d'élargir la gamme des garanties pouvant être utilisées pour les prêts bancaires ; enfin, le Niger a renforcé son bureau du crédit par une loi adoptée en mars 2018 qui oblige les entreprises de services publics à fournir des informations sur la discipline de leurs clients en matière de paiement, et prépare une loi sur le « warrantage » (défini comme l'octroi d'un crédit garanti par des céréales stockées dans des entrepôts sécurisés).

⁵Pour plus de détails, voir FMI (2014 a, b).

Graphique 1.27. Décomposition de la croissance du PIB réel



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* ; Penn World Tables ; calculs des services du FMI.

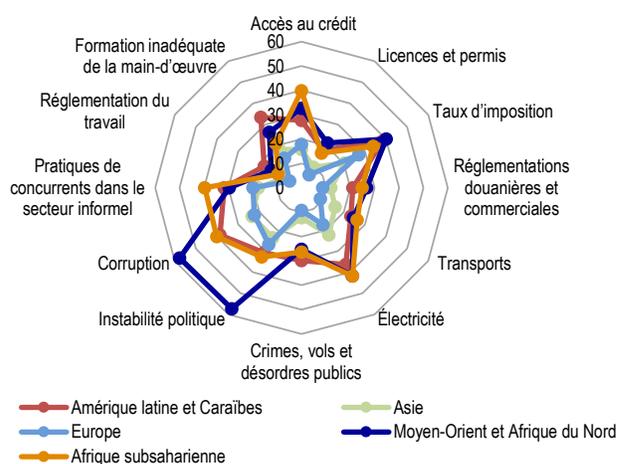
pays ayant atteint des niveaux de développement comparables en Amérique latine, Asie et Europe pèse sur les perspectives de croissance de la région à moyen terme (graphique 1.27). Celles-ci ne pourront être améliorées qu'en augmentant la productivité et encourageant l'investissement privé et la prise de risques, grâce notamment à l'approfondissement des systèmes financiers, et les progrès réalisés ne pourront être pérennisés qu'en rendant la croissance plus inclusive.

Accroître la productivité et améliorer le climat des affaires

Pour accroître la productivité, il faudra rendre les marchés plus contestables et favoriser l'éclosion d'un secteur privé dynamique. Cela implique de supprimer les principaux freins aux activités des entreprises, tels que le manque de fiabilité de la fourniture d'électricité, en particulier, mais aussi la recherche de rente, les pratiques du secteur informel, les problèmes de sécurité, les taux d'imposition et l'accès au crédit (graphique 1.28). Ainsi, des mesures visant à égaliser les conditions de concurrence entre les entreprises publiques et privées et entre les entreprises des secteurs formel et informel, à améliorer la gouvernance et à favoriser l'ouverture et l'intégration commerciales pourraient stimuler la concurrence et contribuer à augmenter la productivité⁶. Comme le montre le chapitre 3, un renforcement de l'intégration commerciale dans le cadre de la ZLECAf pourrait donner une forte impulsion aux échanges intra-africains, favoriser la concurrence et améliorer l'efficacité. L'impact sur la croissance serait positif, mais relativement faible puisque, d'après les estimations, il se traduirait par un accroissement de 1 % du PIB en cas de suppression

Graphique 1.28. Échantillon de régions émergentes et en développement : principales contraintes pesant sur l'activité des entreprises

(Pourcentage d'entreprises)



Source : Banque mondiale, données des enquêtes auprès des entreprises.

des droits de douane et de réduction de moitié des obstacles non tarifaires.

Approfondir les marchés financiers

L'approfondissement des systèmes financiers avec une amélioration de l'offre de services financiers et de leur accessibilité et efficacité passe par une amélioration de la réglementation et de la surveillance financières et, plus généralement, par une amélioration de l'environnement institutionnel pertinent. Des efforts dans ce sens pourraient permettre d'améliorer l'accès au financement des petites et moyennes entreprises, en particulier, les données d'une enquête menée auprès

⁶Voir FMI (2019a) pour un examen des questions de gouvernance.

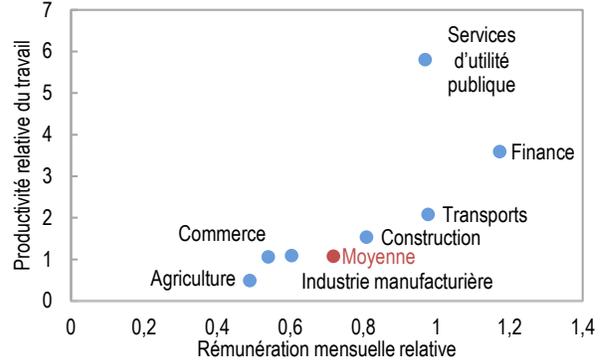
des entreprises suggérant que celui-ci est, dans l'ensemble, plus limité dans les pays accusant de très forts pourcentages de prêts improductifs ou un degré élevé de corruption. Les pays d'Afrique subsaharienne se sont surtout efforcés de renforcer les contrôles et les cadres de lutte contre la corruption (Angola, Bénin). Les marchés financiers peuvent aussi être approfondis en développant les registres de crédits et de garanties (Angola, Bénin, Tanzanie), en améliorant la maîtrise des notions financières (Seychelles), en développant des marchés financiers régionaux et en exploitant les fintech (argent mobile, par exemple ; voir l'encadré 1.2) pour une plus grande inclusion financière.

Égalité des chances

D'après les données empiriques, en Afrique subsaharienne, le rendement des capitaux bénéficie le plus aux sociétés non financières (55 %) et le moins aux ménages (20 %) dont la part a fléchi dans le temps. En ce qui concerne les sociétés, celles à forte participation publique semblent plus avantagées, notamment au niveau de l'accès au crédit. Pour ce qui est des ménages, des progrès ont été observés dans le sens d'une plus grande équité : la part des revenus gagnés par les 20 % les plus riches⁷ a reculé et la part des personnes à revenu moyen s'est accrue. Cela cadre avec le scénario de la montée des classes moyennes et de l'accroissement de leurs chances de bénéficier des rendements du capital. Malgré ces progrès, l'inclusion financière peut encore être améliorée. Quelque 40 % de la population d'Afrique subsaharienne vit avec moins de 1,25 dollar par jour, et la région enregistre l'un des niveaux d'inégalité femmes-hommes les plus élevés du monde. Pour relever ces défis, il faudra notamment :

- Faciliter le déplacement de la main-d'œuvre vers d'autres secteurs que la fonction publique et l'agriculture pour générer des gains d'efficacité importants (graphique 1.29).

Graphique 1.29. Afrique subsaharienne : productivité et rémunération du travail par rapport au secteur public



Sources : de Vries, Timmer et de Vries (2015) ; Organisation internationale du travail ; calculs des services du FMI.

Note : moyenne pondérée.

- Procéder à une réforme budgétaire incluant une réforme des subventions et de la mobilisation des recettes intérieures pour créer l'espace nécessaire à des mécanismes de transfert ciblant les pauvres et à des dépenses efficaces consacrées au capital physique et humain.
- Approfondir les systèmes financiers et renforcer l'inclusion financière pour réduire davantage les inégalités.
- Faire avancer la participation des femmes à l'activité économique notamment en abolissant les restrictions juridiques auxquelles elles se heurtent pour ouvrir un compte en banque ou accepter un emploi, et s'attaquer aux inégalités dans l'éducation (encadré 1.3) pour rendre la croissance plus inclusive et accroître son potentiel.

Ces actions devraient être soutenues par des mesures en faveur de systèmes d'éducation flexibles tout en assurant la scolarisation universelle, avec l'appui des technologies numériques, pour venir à bout des blocages existants.

⁷Des problèmes bien connus de sous-déclaration se posent toutefois pour les tranches de revenu supérieures.

Encadré 1.1. Le passage à la norme internationale d'information financière 9

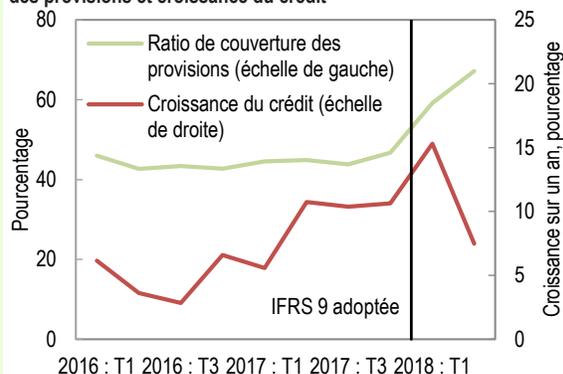
La norme internationale d'information financière (IFRS) 9, qui modifie les règles comptables applicables aux instruments financiers, est entrée en vigueur mondialement en 2018. L'adoption de la norme IFRS 9 devrait rendre la communication en matière d'instruments financiers plus transparente, mais les banques devront peut-être accroître leurs provisions et lever des capitaux durant la période de transition. Des dispositions transitoires, telles que celles adoptées par certains pays de la région, peuvent atténuer les éventuelles retombées sur le crédit, tandis que les études d'impact quantitatives peuvent aider à en mesurer l'ampleur.

Lors du passage à la norme IFRS 9, les banques peuvent être appelées à accroître les provisions pour pertes sur prêts et mobiliser des capitaux, ce qui est coûteux. La norme IFRS 9 est en vigueur dans environ quatre cinquièmes des pays d'Afrique subsaharienne. Bien que la mise en application sectorielle de la norme IFRS 9 diffère selon les pays, dans un grand nombre de ces derniers, les banques sont tenues de les respecter. Avec l'ancienne norme (la norme comptable internationale 39), les provisions étaient fonction de cas réels de défaillance, ce qui signifiait qu'en leur absence, les banques n'étaient pas dans l'obligation d'enregistrer une dépréciation. Aussi, elles ont parfois tardé à reconnaître les pertes de crédit, ce qui a été considéré comme une faiblesse de l'ancienne norme après la crise financière mondiale. La nouvelle norme IFRS 9 a pour but de s'assurer que le risque de crédit des actifs financiers est évalué selon un cadre prospectif de « pertes de crédit prévues ». Les provisions sont donc calculées sur la base de la probabilité d'un défaut et des pertes potentielles. Dans l'ensemble, la norme IFRS 9 devrait favoriser la communication plus transparente d'informations sur les instruments financiers. Le passage à la norme IFRS 9 requiert toutefois une hausse des provisions et les banques seront peut-être appelées à accroître leurs fonds propres réglementaires, ce qui est coûteux.

Les modalités de passage à la norme IFRS 9 pour les banques varient d'un pays à l'autre. Pour atténuer les effets potentiels de la norme IFRS 9 sur les positions de fonds propres, les autorités de certains pays ont autorisé les banques à ajuster leurs fonds propres pendant une période prolongée : par exemple, trois ans en Afrique du Sud, quatre ans au Rwanda et au Nigéria, et cinq ans au Kenya. Certains pays sont allés plus loin en fixant à zéro le montant des provisions pour les titres d'État (Rwanda)¹.

D'aucuns craignent que l'adoption de la norme IFRS 9 pourrait avoir des effets macrofinanciers négatifs durant la période de transition, dont des pressions à la baisse sur la croissance du crédit. Une évaluation d'impact quantitative du passage à l'IFRS 9 sur les banques sudafricaines a relevé une augmentation de 39 % des dépréciations du crédit, mais aucune inobservation des ratios de fonds propres (SARB, 2018). Au Rwanda, le taux de couverture des provisions est en hausse depuis l'adoption de l'IFRS 9 et la croissance du crédit reste inférieure à la moyenne de 2017 (graphique 1.1.1). Cela dit, le lien de causalité entre l'adoption de la norme IFRS 9 et la croissance du crédit a été jusqu'à présent difficile à établir (notamment en raison des dispositions transitoires). Les autorités de contrôle de la région devront s'employer à faire respecter la nouvelle norme mondiale, tout en évitant de trop peser sur la capacité des banques à prêter.

Graphique 1.1.1. Rwanda : ratio de couverture des provisions et croissance du crédit



Source : FMI, indicateurs de solidité financière.

Note : Le crédit désigne le total brut des prêts.

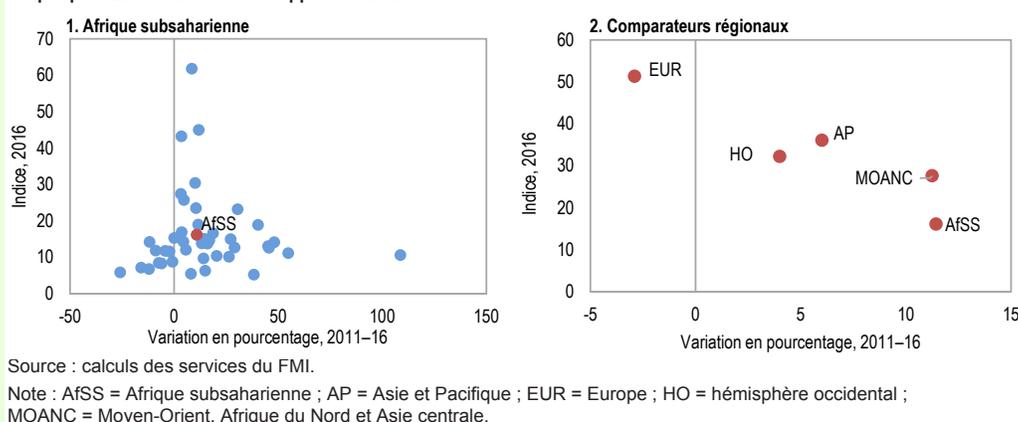
Cet encadré a été préparé par Seung Mo Choi et Amadou Sy.

¹Cependant, le fait de fixer à zéro le montant des provisions pour les titres d'État pourrait fausser les décisions des banques en matière de répartition d'actifs.

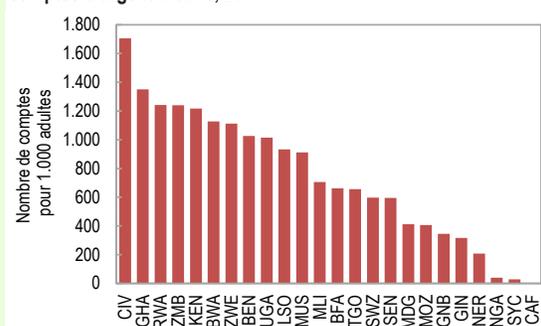
Encadré 1.2. Le développement financier et la croissance de l'argent mobile en Afrique subsaharienne

Si l'on exclut les transactions en argent mobile, le développement financier est plus rapide en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions, mais globalement, il reste à la traîne de celles-ci¹. Le développement financier progresse à des rythmes différents d'un pays à l'autre. Il est plus rapide dans les pays qui partaient d'un niveau plus bas (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gabon, République du Congo, République démocratique du Congo, Sierra Leone, Tchad et Togo). Dans l'ensemble, entre 2011 et 2016, les marchés financiers, bien que peu développés au départ, ont progressé bien plus rapidement que les établissements financiers. Ils ont principalement bénéficié de l'expansion des marchés boursiers et obligataires, tandis que le développement des établissements financiers a été dynamisé par un meilleur accès aux infrastructures bancaires (succursales et guichets automatiques). Les pays d'Afrique subsaharienne ont devancé les pays comparables d'Asie et du Moyen-Orient et d'Asie centrale dans ces catégories, mais ont du retard dans l'expansion financière des secteurs bancaire et non bancaire (graphique 1.2.1).

Graphique 1.2.1. Indice de développement financier



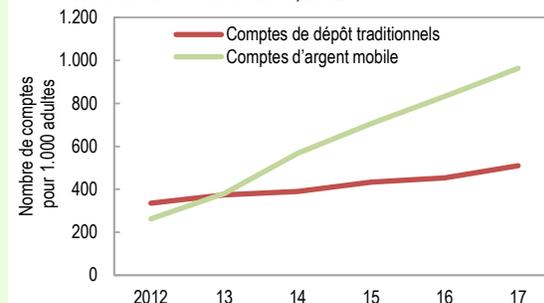
Graphique 1.2.2. Afrique subsaharienne : comptes d'argent mobile, 2017



Source : FMI, base de données de l'enquête sur l'accès aux services financiers.

Note : voir à la page vi la liste des abréviations des pays.

Graphique 1.2.3. Afrique subsaharienne : argent mobile et services bancaires traditionnels, 2012-17



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Note : voir à la page vi la liste des abréviations des pays.

Cet encadré a été préparé par Amadou Sy et Torsten Wezel à partir des conclusions du document FMI, 2019b.

¹Le développement financier est mesuré par l'Indice de développement financier, qui étudie les établissements financiers (bancaires et non bancaires) et les marchés selon trois critères : profondeur, accessibilité et efficacité (Sahay *et al.*, 2015).

Encadré 1.2 (suite)

L'utilisation des comptes d'argent mobile a continué de croître à un rythme plus rapide que dans d'autres régions. En effet, ces comptes sont désormais plus nombreux en Afrique subsaharienne que les comptes de dépôt traditionnels (FMI, 2019a ; graphiques 1.2.1 et 1.2.2).

L'Afrique de l'Est, qui affiche le taux d'utilisation d'argent mobile le plus élevé de l'Afrique subsaharienne, offre des enseignements utiles, car elle a su développer une infrastructure à partir de la demande régionale latente de services financiers mobiles.

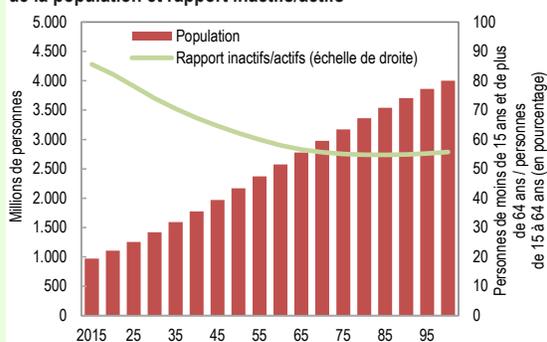
- Les pays d'Afrique de l'Est ont privilégié un modèle réglementaire axé sur les opérateurs de télécommunications : ceux-ci travaillent avec l'autorité de réglementation financière pour établir l'infrastructure des paiements mobiles. Le modèle axé sur les opérateurs s'est montré plus à même d'attirer des usagers que le modèle axé sur les banques, favorisé par d'autres pays d'Afrique subsaharienne.
- En général, les pays d'Afrique de l'Est disposaient d'un fournisseur dominant de services de télécommunication qui possédait une grande part de marché. Par conséquent, ils avaient dès le départ la masse critique d'usagers nécessaires pour que l'argent mobile dépasse le stade du produit à marché de niche. Au Kenya, Safaricom détient environ 70 % du marché ; en Tanzanie Vodacom possède environ la moitié du marché. Cela a permis à la plupart des usagers de paiements mobiles d'exploiter une plateforme unique sans se heurter à des problèmes de compatibilité, même si surviennent alors des considérations quant à la concentration et, éventuellement, à la stabilité du système. De plus en plus, l'interopérabilité des services d'argent mobile permet des transactions entre usagers de différents opérateurs.
- Les pays d'Afrique orientale, en particulier ceux de la Communauté d'Afrique de l'Est, disposent de systèmes nationaux d'identification, qui permettent d'accélérer le rythme d'adoption des paiements mobiles et favorisent des transactions plus sûres.

Encadré 1.3. Évolution démographique et inégalités femmes–hommes dans l'éducation en Afrique subsaharienne

La population de l'Afrique subsaharienne augmente rapidement, ce qui pourrait représenter un dividende démographique. Cette population pourrait doubler au cours des 30 prochaines années, voire quadrupler d'ici à la fin du siècle (graphique 1.3.1). L'arrivée de nombreux jeunes sur le marché du travail est liée à une baisse du rapport inactifs/actifs, car il est attendu que les taux de fécondité baissent par rapport aux niveaux actuels. Ce recul du rapport inactifs/actifs présente d'excellentes perspectives pour la région. En effet, bon nombre de pays en développement d'Asie du Sud et de l'Est dont le rapport de dépendance a diminué ont bénéficié d'un dividende démographique et d'une croissance rapide (FMI, 2015b ; Aiyar et Mody, 2011). Cependant, pour que la région puisse tirer parti de son dividende démographique, la baisse des rapports inactifs/actifs ne suffit pas. Elle doit s'accompagner de la création d'emplois pour absorber les nouveaux venus sur le marché du travail et d'une mise en valeur du capital humain par l'amélioration de la santé et de l'éducation, afin de permettre aux nouveaux travailleurs de percevoir des salaires plus élevés et d'occuper des emplois à plus forte productivité dès le début de leur carrière.

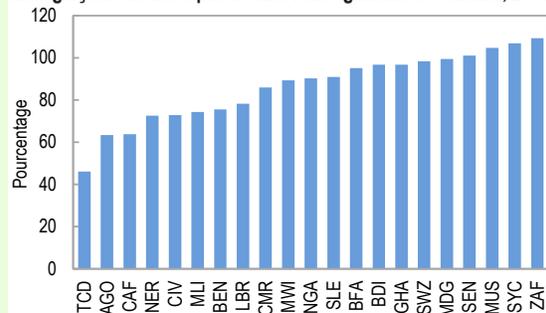
Pour développer le capital humain en vue de stimuler la croissance, il convient de mettre fin aux inégalités femmes–hommes dans l'éducation, ce qui exige des efforts sur plusieurs fronts. Si ces inégalités ont considérablement diminué dans bien des pays du monde, dans certains pays d'Afrique subsaharienne, le nombre de filles inscrites dans l'enseignement secondaire reste inférieur à trois pour quatre garçons (graphique 1.3.2). La hausse des dépenses publiques d'éducation fait partie de la solution. L'amélioration des infrastructures, en particulier des installations d'assainissement et de la santé des femmes, et, dans certains cas, le relèvement de l'âge légal du mariage pour les hommes et les femmes, sont d'autres facteurs liés à de moindres inégalités femmes–hommes dans l'éducation dans tous les pays en développement (Jain–Chandra *et al.*, 2018). Ces politiques doivent s'accompagner de mesures favorisant la participation des femmes à l'économie sur un pied d'égalité, notamment compte tenu des avancées technologiques rapides et de l'automatisation. Dans l'ensemble, ces mesures créeraient des conditions équitables pour les femmes et les hommes et pourraient se traduire par des gains supplémentaires de productivité, de croissance et de stabilité (Cuberes et Teignier, 2016 ; Sahay et Cihak, 2018).

Graphique 1.3.1. Afrique subsaharienne : taille projetée de la population et rapport inactifs/actifs



Source : division de la population des Nations Unies.

Graphique 1.3.2. Échantillon de pays d'Afrique subsaharienne : ratio filles/garçons des inscriptions dans l'enseignement secondaire, 2016



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Note : voir à la page vi la liste des abréviations des pays.

BIBLIOGRAPHIE

- Aiyar, S., and A. Mody. 2011. "The Demographic Dividend: Evidence from the Indian States." IMF Working Paper 11/38, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Bouis, R. Forthcoming. "Bank Holdings of Government Securities, Banking Sector Profitability, and Credit to the Private Sector." IMF Working Paper, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Cuberes, D., and M. Teignier. 2016. "Aggregate Effects of Gender Gaps in the Labor Market: A Quantitative Estimate." *Journal of Human Capital*. (10) 1: 1–32.
- Gaspar, V., D. Amaglobeli, M. Garcia-Escribano, D. Prady, and M. Soto. 2019. "Fiscal Policy and Development: Human, Social, and Physical Investment for the SDGs." IMF Staff Discussion Note 19/03, International Monetary Fund, Washington, DC.
- International Monetary Fund (IMF). 2014a. "Staff Guidance Note on Macroprudential Policy." Policy Papers, Washington, DC.
- . 2014b. "Staff Guidance Note on Macroprudential Policy—Considerations for Low Income Countries." Policy Papers, Washington, DC.
- . 2015a. "Making Public Investment More Efficient." IMF Staff Report, Washington, DC, June.
- . 2015b. "How Can Sub-Saharan Africa Harness the Demographic Dividend?" Chapter 2 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- . 2016a. "Methodological Note on EBA-Lite." Policy Papers, Washington, DC.
- . 2016b. "Spillovers from China: Financial Channels." Spillover Notes 5, Washington, DC.
- . 2017. "The Impact of Fiscal Consolidation on Growth in sub-Saharan Africa." Chapter 2 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, October.
- . 2018a. "Regional Spillovers in Sub-Saharan Africa: Exploring Different Channels." Spillover Notes 18/01, Washington, DC.
- . 2018b. "Domestic Revenue Mobilization in Sub-Saharan Africa: What Are the Possibilities?" Chapter 2 in *Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa*, Washington, DC, April.
- . 2018c. "Balancing Act: Managing the Public Curse." *Finance and Development*, Washington, DC, March.
- . 2019a. "Curbing Corruption." Chapter 2 in the *Fiscal Monitor*, Washington, DC, April.
- . 2019b. "Fintech and Financial Development in Sub-Saharan Africa: A Game Changer?" African Department Paper 19/04, Washington, DC.
- Jain-Chandra, S., K. Kochhar, M. Newiak, Y. Yang, and E. Zoli. 2018. "Gender Equality: Which Policies Have the Biggest Bang for the Buck?" IMF Working Paper 18/105, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Sahay, R. and M. Cihak. 2018. "Women in Finance: A Case for Closing Gaps." IMF Staff Discussion Notes 18/05, International Monetary Fund, Washington, DC.
- Sahay, R., M. Čihák, P. N'Diaye, A. Barajas, R. Bi, D. Ayala, Y. Gao, A. Kyobe, L. Nguyen, C. Saborowski, K. Svirydzhenka, and S. R. Yousef. 2015. "Rethinking Financial Deepening: Stability and Growth in Emerging Markets." IMF Staff Discussion Notes 18/08, International Monetary Fund, Washington, DC.
- South African Reserve Bank (SARB). 2018, Financial Stability Review, Second Edition, Pretoria.
- Timmer, M. P., G. J. de Vries, and K. de Vries. 2015. "Patterns of Structural Change in Developing Countries." In *Routledge Handbook of Industry and Development* edited by J. Weiss and M. Tribe, 65–83. Routledge.